société d'énergie la plus respectée d'Afrique

La vision de Vivo Energy est de devenir la société d'énergie la plus respectée d'Afrique.

Notre objectif est de créer une entreprise dynamique, axée sur la performance, capable d'offrir des avantages durables à ses clients, ses collaborateurs et aux communautés locales où nous intervenons.

www.vivoenergy.com VivoEnergyTN Vivo Energy Tunisie

ell sont commercialisées sous licence

Shell Licensee

Microsoft Lumia

www.tunisietelecom.tn/B2B

Réalisez plus avec nos Packs à partir de 0DT

Optez pour le pack Microsoft Lumia postpayé qui convient à votre entreprise à partir de **0Dt** avec le forfait de votre choix: **Mobi, Select, Serenity** et **Intense**

Pack Microsoft LUMIA 640XL à partir 0 DT

Pack Microsoft LUMIA 730 à partir 149 DT

Pack Microsoft LUMIA 830 à partir 99 DT

Pack Microsoft LUMIA 532 à partir 0 DT

Les packs Microsoft Lumia sont disponibles à différents niveaux de prix selon le forfait choisi (forfait Select, Serenity, Mobi et Intense, à partir de 40 DT HT) avec un engagement minimun de 12 mois

Plus que des Solutions

TT ENTREPRISES

• Par Taoufik Habaieb

En panne !

Tel un grand navire dont la voilure se réduit et qui change d'orientation, s'immobilisant en pleine mer, la Tunisie offre l'image d'un pays en panne. Point d'orientation précise, alors que de nouveaux horizons sont largement ouverts. Point de souffle dynamique pour l'y conduire, même si des vents favorables se manifestent par moments. Point de projet mobilisateur pour motiver l'équipage. Point d'ambition à porter par tous. Comme si la révolution suffisait à elle seule pour tout accomplir. Comme si la nouvelle constitution et les nouveaux pouvoirs parvenaient à satisfaire toutes les attentes. Au gouvernail, le président élu essaie de tenir le cap. L'équipage pare au plus urgent. Mais l'élan général tarde à venir. Quitte à faire du surplace ! Mieux que d'échouer ou de chavirer. Les dangers sont menaçants, pas le moindre risque à prendre. Attendons !

Où est passée la pensée tunisienne ? Où est passée l'intelligentsia féconde d'idées, productrice de nouveaux paradigmes, innovante en modèles ? La Tunisie millénaire a toujours été nourrie d'une grande pensée intellectuelle qui lui a donné un concept et forgé une identité. Le concept, celui d'un pays agricole et commerçant, riche de ses métissages, ouvert sur la mer, leader dans la région, fondé sur la constitution de Carthage et une cité démocratique. L'identité propre s'enrichira au fil des siècles pour ne retenir dans les valeurs que ce qui est universel, fait de tolérance et de modernité. Le temps fera son œuvre, mais ne parviendra jamais à gommer ces grands traits caractéristiques qui constituent son ADN.

La pensée réformiste a fondé l'Etat tunisien sous diverses dynasties et conduit vers l'indépendance, l'abolition de la monarchie, la proclamation de la République. Les néoréformateurs se sont mis à l'œuvre, avant même l'annonce officielle de l'indépendance, pour dessiner les contours de ce que sera la nouvelle Tunisie, fixer les choix économiques et sociaux prioritaires. Les motions des congrès de l'Ugtt (1954) et du Néo-Destour (1955) sont la plateforme conceptuelle des politiques d'enseignement, de santé, d'emploi, d'entreprise, de lutte contre la pauvreté et la précarité, d'alphabétisation, de régulation des naissances et autres grands chantiers salutaires. La Tunisie s'est ainsi dotée d'une vision. L'indépendance acquise, c'est cette «joie de vivre» qu'il fallait accomplir et Bourguiba a su y rallier le peuple.

Le 14 Janvier, le slogan «Dégage !» a fonctionné à plein régime, démontrant toute sa puissance avec une détermination irréductible : «Le Peuple veut ». Cette revendication profonde, cet exercice souverain de la volonté du peuple ont-ils abouti ? Les politiques se sont rués pour les accaparer, ils se sont battus bec et ongles pour occuper le fauteuil de Carthage, arracher des sièges au Parlement, des postes au gouvernement… Le catalogue de leurs mirobolantes promesses est sans fin. Leur palmarès est d'une affligeante déception.

Panne d'idées, panne d'inspiration, panne de croissance, panne d'imagination, panne tout court. La note d'orientation stratégique du plan de développement 2016-2020 en offre une désolante illustration. Enchaînement de chiffres et de projets, sans axes fondateurs ni priorités hiérarchisées, il occulte la grande vision d'ensemble, le modèle de société, l'âme du Tunisien, son devenir. Quels sont les sociologues, ethnologues, philosophes et autres penseurs qui ont contribué à son élaboration ? Difficile de citer une seule personne d'autorité intellectuelle reconnue. Si tous pensent à la Tunisie, qui pense pour la Tunisie…d'aujourd'hui et de demain ? Les partis politiques en sont-ils capables ? Ils en font la démonstration à travers leurs pâles manifestes et programmes non révisés et mis à jour depuis les dernières élections de 2014. Les organisations syndicales, patronales et ouvrières ? Elles sont noyées dans leurs négociations salariales et obnubilées par leurs échéances internes ? Reste la société civile en ultime recours. Le souffle qui fera bouger le navire Tunisie viendra essentiellement de cette forte énergie d'inspiration, d'orientation. Une grande poussée collective qui mettra fin à l'immobilisme, déploiera largement les voiles dans le bon sens et conduira la traversée vers les grands horizons promis.

Des crédits sont certes nécessaires, des aides indispensables et un soutien sécuritaire est impératif. Ce dont la Tunisie a en outre le plus besoin, ce sont des idées innovantes, un projet d'avenir, une ambition collective. De la pensée qui éclaire le chemin vers l'avenir. Face à l'impuissance des politiques, encore une fois c'est à la société civile de l'accomplir. Les autres suivront.

Ainsi voudra le Peuple pour dépanner l'Etat, la société, le pays.■

T.H.

intérieurs
Mobilier de Bureaux
Route de la soukra, KM 13,
2036 Sidi Fraj, Tunis - Tunisie
Tél : 71 863 611
Fax : 71 863 592
meubles@interieurs.com.tn
www.interieurs.com.tn

Sommaire

Opinion

17 Le XIIIe Plan Choix et priorités
Par Mansour Moalla

En couverture

24 La Police des polices : Est-elle efficace ? Sera-t-elle indépendante ?

32 Tout sur la visite du président Caïd Essebsi en Suède

Nation

47 Réconcilié malgré lui
Par Walid Bel Hadj Amor

50 L'extrême gauche tunisienne renoue avec ses vieux démons
Par Hédi Béhi

International

53 70e anniversaire de l'ONU: Il faut continuer à y croire et lui fournir de nouveaux Mongi Slim

57 ONU : Pour quand la réforme ?
Par Khadija T. Moalla

60 Plus de soutien international à la Tunisie
Par Mounir Tabet

66 Drame syrien : Eau, environnement et dictature
Mohamed Larbi Bouguerra

Société

72 Gestion de l'eau : Une pratique historique !
Par Salem Hamdi

86 Passion Tables : d'Alya Baccouche Ben Saïd

103 Mahmoud Bouali: Si l'on pouvait résumer une vie aussi bien remplie!

Billet

108 Le plein de partitocratie
Par Habib Touhami

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
• Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
• Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
• Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
• Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
• Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
• Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
• Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
• Dr Saadeddine ZMerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS
Mohamed Hammi - Ons Abid - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Hajer Ayoubi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa • Najah Kharraz
• Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi • Yosra Blanco

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn • redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Leaders
sur iPhone, iPad, Android et Windows 8

Téléchargez gratuitement l'application
Google play · Available on the App Store · Windows 8

Abdelwahab Meddeb
Un an déjà !

Il y a un an nous quittait Abdelwahab Meddeb, décédé à Paris le 6 novembre 2014. L'écrivain, le poète et l'essayiste laisse une œuvre d'une grande richesse. Les lecteurs de *Leaders* ont pu partager nombre de ses écrits, souvent rédigés depuis la révolution en véritable cri de cœur contre la nouvelle tyrannie islamiste, en alerte aux hégémonies dormantes qui cherchent à plomber l'élan de la démocratie et de la modernité.

Le premier anniversaire de son décès sera célébré fin octobre à Tunis, avec un programme varié. Des débats seront en effet organisés sur des thèmes tels que «Où va le monde arabe/islamique aujourd'hui?», «Islam et terrorisme», «Abdelwahab Meddeb : l'intellectuel et son engagement». Des introductions sonores reproduiront certaines de ses chroniques de son émission «Culture d'Islam», sur France Culture. Des lectures de textes ainsi que des séquences cinématographiques et théâtrales sont également prévues.

Ghomrassen parle allemand

Ils sont pas moins de 30 enseignants de langue allemande à exercer dans des établissements secondaires des gouvernorats de Médenine et Tataouine. L'ambassadeur d'Allemagne, Dr Andreas Reinicke, est allé les rencontrer sur le terrain. Après avoir assisté à un cours d'allemand à Ghomrassen, félicitant la jeune enseignante tunisienne et ses élèves, il a réuni les 30 enseignants autour d'un déjeuner convivial pour les écouter et les encourager. Autre séquence au programme, une rencontre avec un groupe de jeunes actifs représentants de la société civile, ainsi que la visite dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine des projets de coopération financière allemande.

Consommation d'antibiotiques
La Tunisie dans le peloton de tête

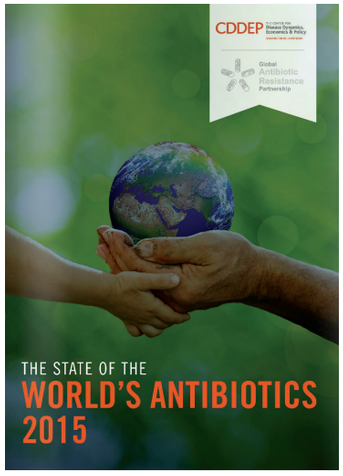

Voilà un record dont on se serait bien passé. Avec 23 573 boîtes standards pour 1 000 personnes, la Tunisie fait partie des pays à fort usage d'antibiotiques dans le monde. A titre de comparaison, les Allemands n'en utilisent que 10 789 boîtes, les Marocains 10 690 et les Suisses 7 622 boîtes. Conséquence immédiate : l'accroissement de la résistance aux antibiotiques. L"enquête publiée par le Center for Disease Dynamics, Economics and Policy (CDDEP), ONG basée à Washington, tire la sonnette d'alarme.

La prescription exagérée est pointée du doigt. Pour y faire face, 6 mesures sont proposées : réduire le besoin d'utiliser des antibiotiques à travers d'importants progrès sanitaires (propreté des eaux, immunisation, etc.), limiter la consommation des antibiotiques dans les hôpitaux, changer les raisons qui poussent à la surconsommation d'antibiotiques vers un contrôle de cette consommation, réduire et supprimer graduellement l'utilisation infra-thérapeutique des antibiotiques dans l'agriculture, mieux informer les professionnels de la santé et le public sur l'usage des antibiotiques et assurer un engagement politique pour lutter contre la résistance aux antibiotiques. Avis au ministère de la Santé.

SUPERFAST CHRONO PORSCHE 919 EDITION (168535-3002). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-M

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 860 475

RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
TÉL.: +216 71 963 555

C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
TÉL.: +216 70 836 224

SUPERFAST
Chopard

TIVOLI
ILOVIT

SSANGYONG

photo non contractuelle

SSANGYONG Tunisie

www.ssangyong-tunisie.com

SOTUDIS
Chemin de réussite

Tunis
Route de sousse GP1 Km7 2033 Megrine
Tél: 71 42 53 55
Fax: 71 42 52 53

Sousse
Route de ceinture 4022 Akouda Sousse
Tél: 73 34 33 33
Fax: 73 34 32 33

Sfax
Route de Gabes, bvd de l'Environnement km 2,5 Sfax
Tél: 74 28 10 00
Fax: 74 28 10 20

Garantie 3 ans ou 100.000 km

Nja Mahdaoui, lauréat du Prix Art et Communication à Turin

L'Université de Turin réserve une consécration exceptionnelle à notre calligraphe designer Nja Mahdaoui. Tout un symposium intitulé «Art & Communication à partir de l'oeuvre de Nja Mahdaoui» lui sera dédié le 24 octobre 2015. Au programme, pas moins de six communications consacrées à son œuvre. Nja prendra ensuite la parole pour souligner les étapes marquantes de son parcours, suivra une cérémonie officielle au cours de laquelle lui sera remis le Prix Art et Communication.

Moncef Marzouki en causeries télévisées

Il a trouvé son canal de prédilection pour s'adresser au peuple. Plus encore, aux peuples. L'ancien président provisoire Moncef Marzouki s'est résolu à délivrer des causeries télévisées hebdomadaires qui seront retransmises par nombre de chaînes arabes. Selon ses proches, une trentaine de chaînes ont déjà donné leur accord. Les enregistrements ont commencé mi-septembre lors de sa visite en Turquie. Ils ont été effectués à Istanbul dans les studios de la chaîne Echark, rachetée par son ami Aymen Nour, président du parti égyptien Demain la révolution et co-fondateur avec lui du Conseil arabe de défense des révolutions et de la démocratie. D'une durée de 10 minutes, ces causeries traitent de la situation des peuples arabes.

La Tunisie, une matrice pour Daech?

L'analyse est largement répandue dans les milieux sécuritaires occidentaux. Les terroristes se proclamant de Daech trouvent en Tunisie un terrain de prédilection. Non seulement pour y commettre des attentats hypermédiatisés, mais aussi y installer des camps d'entraînement, une base arrière pour s'infiltrer en Algérie, voire se reposer en se mettant en hibernation, noyés dans la population. Analyse excessive, sans doute, mais à ne pas négliger. Leur recommandation : renforcer la vigilance au plus haut niveau, en prêtant attention aux moindres signes et redoubler l'effort de guerre menée par les forces armées et sécuritaires. Un long combat.

Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs de Tunisie

• Habib Ben Fraj, en Palestine
• Farhad Ben Khelif, au Sultanat d'Oman
• Nejib Mnif, en Egypte
• Elyes Gasri, en Allemagne fédérale
• Abdelkader Sahli, au Mali
• Ahmed Seghaïr, au Koweït
• Fatma Omrani Chargui, au Royaume de Suède
• Ammar Bellamine, au Royaume de Norvège

Nouveaux ambassadeurs accrédités en Tunisie

• Ahmed M'raoueh Fadhlallah, ambassadeur du Soudan
• Mandla Harold Hoyana, ambassadeur d'Afrique Sud
• Susumu Hasegawa, ambassadeur du Japon
• Pedro Manuel Carqueijeiro Lourtie, ambassadeur du Portugal
• Sergey Nikolaev, ambassadeur de la République de la Fédération de Russie

Présidence du gouvernement

• Sadok Hammami
Directeur du Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs (Capjc). Il succède à Abdelkrim Hizaoui qui a demandé son départ.

Ministère du Commerce

• Lotfi Khedir
Directeur général de l'Agence nationale de métrologie

Ministère de la Défense nationale

• Général de Brigade
Mohamed Fouad Aloui
Chef d'état-major de l'Armée de l'air

• Général de Brigade Jamel Boujah
Inspecteur général des forces armées

• Colonel-major Nabil Zayani
Directeur de l'Hôpital militaire

Ministère de l'Intérieur

• Houcine Hamdi
Gouverneur de Béja

Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines

• Ahlem El Béji Sayeb
PDG de la Société tunisienne de lubrifiants (Sotulub)

• Chokri Rejeb
Chef de cabinet. Ancien Directeur général de l'Innorpi et du Centre technique de l'agroalimentaire. Il succède à Taher Bellassoued, pressenti pour de hautes fonctions.

Ministère du Transport

• Mohamed Saïd Jaouadi
Conseiller auprès du ministre

• Ghassan Ouji
Attaché de presse

• Sami Battikh
PDG de l'Office de la Marine marchande et des ports (Ommp)

• Khaled Chelli
PDG de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (Oaca)

Ministère de la Culture

• Hassen Sallemi
Directeur du Centre national des arts de la marionnette

• Adel Kheder
Directeur général de la Foire internationale du livre de Tunis 2016

IntilaQ

• Dhia Ben Letaifa
Directeur exécutif

YOUR BUSINESS TRIP CAN ALSO BE AN ENJOYABLE EXPERIENCE

POUR QUE VOS VOYAGES D'AFFAIRES SOIENT AUSSI UN PLAISIR

Laico HOTELS & RESORTS
www.laicohotels.com

LEDGER HOTELS & RESORTS
www.ledgerhotels.com

BAMAKO | BANGUI | BANJUL | BISSAU | BRAZZAVILLE | DAR ESSALAM | DJERBA | ENTEBBE | HAMMAMET | NAIROBI | OUAGADOUGOU

QNB

qnb.com.tn

Décès

• Mohamed Raouf Djaït
Ancien PDG de Sotuver (1978 – 2001) et de la Sicoiac (1974-1978), et président des commissions du commerce et de l'exportation à la Chambre de commerce et d'industrie de Tunis (1996-2001)

• Salah Bouderbala
Militant destourien, président de la commission des anciens militants

• Noureddine Farhat
Ancien député de Zaghouan à l'Assemblée nationale

• Mohamed Salah Mokaddem
Général de division de l'Armée tunisienne

• Ahmed Khelil
Ancien Premier conseiller à la Présidence de la République, directeur général des Services communs. Un haut commis de l'Etat d'une grande probité qui a servi la nation s'imposant une grande obligation de réserve.

■ Mohamed Raouf Djaït au centre

Leaders Arabiya

L'expérience est tentée ! Avec ce numéro, les lecteurs recevront gracieusement un supplément en langue arabe. Il vient répondre au vœu de nombreux parmi vous qui ont vivement souhaité prolonger la lecture de *Leaders* en langue française par une version en langue arabe. Dans la même veine de qualité rédactionnelle et graphique, de richesse de contenu et d'indépendance. C'est aussi l'occasion d'élargir le lectorat à ceux qui lisent en arabe.

• L'équipe rédactionnelle commence à se former autour de Abdelhafidh Harguem (coordinateur), Hmida Ennaifar, Rachid Khechana, Abdellatif Fourati, Mohamed El Aziz Ben Achour, Mohamed Maghrebi, Mohamed Ibrahim Hssairi, Taoufik Jabeur, Mondher Bedhiafi, Ameur Bouazza, Adel Lahmar, Adel Kammoun, Mokhtar Mestaisser, Adel Kaaniche et autres plumes.

ليدرز العربية
Leaders

• En couverture du premier numéro, une interview de Chedli Klibi à l'occasion de ses 90 ans. En exclusivité, il révèle pour la première fois comment il avait renoncé aux études de médecine pour s'inscrire en langue et littérature arabes à la Sorbonne, et comment Bourguiba l'avait repéré et nommé directeur de la Radio. Il dresse également des portraits ciselés de nombre de monarques et chefs d'Etat qu'il a connus : Bourguiba, Nasser, Kadhafi, Saddam Hussein et Hafedh El Assad, ainsi que les rois Fayçal, Hussein, Hassan II.

• Hmida Ennaifar oppose à l'administration de la sauvagerie prônée par les radicalistes celle de la modernité, alors que Rachid Khechana s'interroge à juste titre si le modèle tunisien continue à réussir encore. L'ambassadeur Hssairi analyse l'impact de l'accord irano-américain sur la Tunisie. Adel Lahmar peint avec humour et talent le portrait du Tunisien moyen qui trime. Mohamed El Aziz Ben Achour évoque le Saint de Tunis, Sidi Mehrez. Mokhtar Mestaisser nous plonge dans le magnifique récit romancé de cette Belle de Gênes qui a donné à la dynastie husseinite trois beys. L'ambassadeur Jabeur a ramené de son dernier poste, Sanaa, *Le Voyage yéménite* d'Abdelaziz Thaalbi. Et bien d'autres lectures...

Le pari à tenir est multiple. D'abord, aucune version ne doit cannibaliser l'autre. Les rédactions seront alors étanches l'une par rapport à l'autre. Point de traduction, chaque édition aura à cultiver sa spécificité, sa singularité et son attractivité. Mais aussi réussir à retenir l'attention de lecteurs avides d'articles de fond et d'analyses, d'enquêtes fouillées et d'interviews approfondies, différents de ce qu'offrent les tabloïds. Le troisième défi est celui de garantir sinon la rentabilité, du moins l'équilibre financier, grâce aux ventes, aux abonnements et à la publicité, afin d'inscrire *Leaders Arabiya* dans l'indépendance et la pérennité.

Pour tester le produit et le mettre au point, nous comptons sur votre avis et vos suggestions. N'hésitez pas à nous en faire part.
Email : leaders.arabiya@gmail.com • Fax : 71 750 333.

إدارة التمدّن
بقلم: احميده النّيفر
Leaders
ليدرز العربية
ملحق خاص باللّغة العربيّة يوزّع مجانا • أكتوبر 2015
الشّاذلي القليبي في عيده التّسعين
خفايا وأسرار يكشفها لأوّل مرّة
بورقيبة • عبد النّاصر • صدّام حسين • القذّافي • حافظ الأسد
والملوك : فيصل • الحُسيْن • الحسن الثاني...

CE QU'IL VOIT
C'EST UNE TOUTE NOUVELLE ENTREPRISE

SOCIETE GENERALE

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE

Société Générale – SA au capital de 1 006 509 557,50 € – Siège social : 29 bd Haussmann – 75009 Paris – 552 120 222 RCS Paris © Photographe : Aurélien Chauvaud – Agence : HAVAS WORLDWIDE PARIS

Le XIIIe Plan
Choix et priorités

Rédigée en style télégraphique, la note d'orientation du Plan 2016-2020 est venue éclairer l'avenir qui nous attend. Elle ne parvient pas cependant à « orienter » et préciser les objectifs essentiels et prioritaires.➔

Par Mansour Moalla

Des choix inévitables

Un plan de 5 ans ne peut résoudre tous les problèmes du pays : politique, institutionnel, gouvernemental, économique, social, notamment. Un plan doit identifier les grands problèmes qu'il faut envisager de résoudre prioritairement. La note d'orientation de ce qu'on peut appeler le XIIIe Plan, même si le XIIe n'a pas été appliqué du fait des évènements des années 2010 à 2014, est un document qui ne fait pas bien ressortir aussi bien l'importance que l'urgence des objectifs à atteindre et n'indique pas toujours les moyens pour y parvenir. Tout y est mais on ne perçoit pas le degré d'importance et d'urgence que présentent les différents problèmes évoqués par le texte.

Essayons donc de dégager ce qui devrait être important pour l'avenir du pays et qu'il faut aborder en priorité.

Les deux grands problèmes du pays

La Tunisie s'est heurtée depuis l'indépendance à deux grands problèmes fondamentaux qu'elle n'a pas encore réussi à traiter efficacement même si d'un plan à l'autre, et malgré les perturbations de toutes sortes (coopérativisation, réunification avec la Libye, lutte pour la succession de Bourguiba), elle est parvenue à des résultats partiels non négligeables mais qui restent cependant insuffisants. Il s'agit de l'emploi et du déficit de nos finances extérieures.

Il serait judicieux que le Plan 2016-2020 puisse en faire des problèmes prioritaires.

Promotion de l'emploi et réduction du chômage

Il s'agit d'abord du problème de l'emploi et du chômage. La réduction ou l'élimination du chômage (15% de la population active statistiquement, plus important réellement) est un impératif national. Que des centaines de milliers de diplômés de l'enseignement supérieur continuent à subir ce fléau démolisseur physiquement, psychologiquement et moralement, n'est plus acceptable, sans parler des « déchets » de l'enseignement secondaire de 4 ans qu'il faut « recycler » pour qu'ils puissent trouver un emploi.

Le chômage est destructeur à tous points de vue. Il faut s'y attaquer résolument et mettre les moyens qu'il faut pour le résorber aujourd'hui et l'éliminer demain. La note d'orientation indique qu'on le réduira de 15 à 11% sans nous éclairer sur le nombre d'emplois à créer durant ce XIIIe Plan et sur les différentes catégories d'emplois. Si l'on considère le chiffre actuel du chômage estimé à 700.000 chômeurs, sa réduction de 11% le ramènera à 513.000, ce qui nécessitera la création de 37.000 emplois par an pour obtenir un tel résultat. Le Plan doit aussi aboutir à la création d'emplois pour répondre à la nouvelle demande qui concerne notamment les diplômés de l'enseignement supérieur (60.000 et plus) et les autres demandes des moins qualifiés (de l'ordre de 20 à 30.000), ce qui nécessitera la création d'un total d'emplois de l'ordre de 120 à 130.000 par an. Cet essai de chiffrage donne une idée de l'ampleur des problèmes si l'on tient compte du fait que notre capacité de création d'emplois, dans ses meilleurs moments, n'a pas dépassé les 40 à 60.000. La note d'orientation aurait pu quantifier ainsi le problème pour donner une idée de son ampleur. Se contenter d'indiquer le pourcentage de 11% sans autre précision n'est pas suffisant. On n'a pas les moyens de procéder à un chiffrage plus précis et on aurait voulu que la note d'orientation le fasse pour éclairer l'opinion sur un problème aussi important. On l'a abordé jusqu'ici parce que l'on ne peut pas le cacher et on n'a pas encore décidé de s'y attaquer sérieusement. Si le Plan 2016-2020 parvient à en faire une grande priorité, ce sera salutaire. Le chômage détruit les sans-emploi mais aussi et en même temps la solidarité nationale. On ne peut accepter un tel destin. Les 125 milliards de dinars d'investissements prévus dans la note doivent servir prioritairement à réaliser ce premier et grand objectif du prochain plan.➔

PROJET AVENIR

Retraite

Une autre vision de la retraite

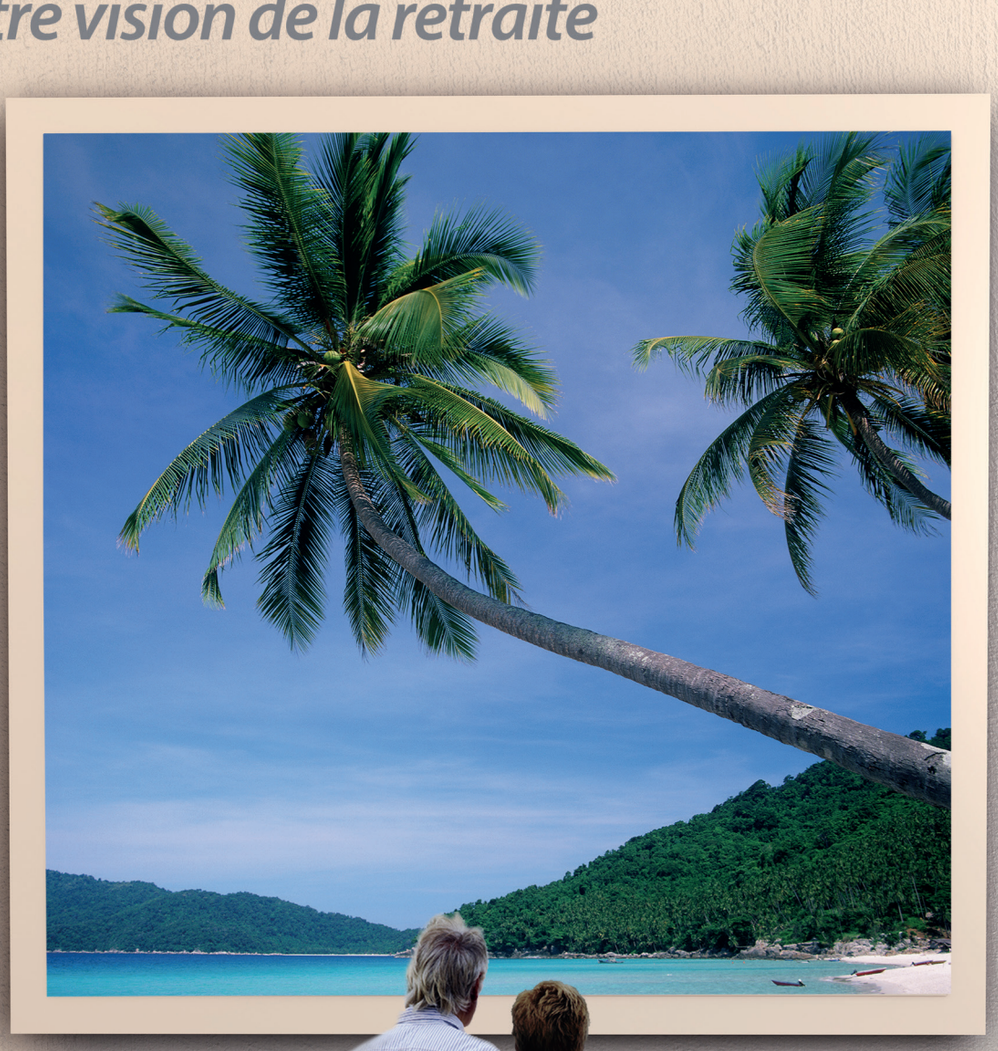

Gagnons l'avenir, ensemble

BIAT

La balance des paiements, déficit et endettement

La Tunisie a été depuis l'Indépendance confrontée à un deuxième problème important, celui de nos finances extérieures. Nos exportations de biens et services ne parviennent pas à couvrir nos importations et nous enregistrons régulièrement un « déficit courant » représentant depuis toujours un pourcentage important du PIB, actuellement de 8,5% du PIB et prévu à 6,8% en 2020 selon la note d'orientation.

L'objectif à atteindre devrait être la suppression de ce déficit courant et sa transformation en excédent courant. Ce déficit nous oblige à emprunter à l'extérieur (en devises) pour le couvrir, ce qui aggrave notre endettement à l'égard de l'étranger, qui dépasse déjà les 50% du PIB et nous conduira à la cessation de paiement et à la faillite, mettant ainsi en cause notre indépendance et notre souveraineté.

Nous sommes confrontés à ce problème depuis les années 1960. Une première dévaluation du dinar a eu lieu en 1964 et une seconde en 1986 et depuis, la parité du dinar n'a cessé de se dégrader, renchérissant ainsi nos importations de matières premières et de biens d'équipement et pénalisant nos entreprises dont la compétitivité se dégrade en conséquence.

On a été conduit dès les années 1970 à prendre des mesures de nature à développer nos exportations, à réduire le déficit courant et le recours à l'endettement pour le couvrir. On a créé des instruments à la fois pour promouvoir les investissements (l'API en particulier) et pour développer les exportations, la loi de 1972 notamment. On est parvenu—la conjoncture extérieure nous ayant été favorable — à réduire le déficit extérieur et atteindre l'équilibre entre importations et exportations pour l'année 1972 où le taux de croissance a largement dépassé les 12%. L'effort entrepris s'est relâché durant le quart de siècle qui vient de s'écouler et on s'est habitué à ce déficit extérieur dont on entend parler mais dont on ne connaît ni l'importance ni l'enjeu. Après l'improvisation des années qui ont suivi la Révolution, il y a lieu d'opérer un redressement capital. Il sera nécessaire de mettre en place toute une série de décisions et d'institutions pour promouvoir nos exportations et rationaliser nos importations de manière à réduire progressivement déficit extérieur et endettement.

Encourager fortement les exportations

Ces décisions et institutions doivent conduire à mettre en place tous les avantages, fiscaux et autres, pour encourager et promouvoir les exportations et les investissements dans les secteurs exportateurs. La loi de 1972 doit être élargie à toutes les entreprises, quel que soit leur statut. Une exonération de l'impôt sur les bénéfices peut leur être accordée en fonction du pourcentage des exportations par rapport au total de leurs ventes. Si elles exportent 100% de leurs fabrications, elles devraient être exonérées de 100% durant au moins 5 années consécutives. Si elles n'exportent rien, elles doivent payer leurs impôts sans aucune réduction et si nécessaire avec une aggravation à déterminer : 5, 10% ou plus. Il faut que l'exportation devienne une ardente obligation comme la création d'emplois et la lutte contre le chômage. Chômage et déficit courant doivent disparaître et être réduits de manière significative au cours du XIIIe Plan (2016-2020).

Protéger notre capacité de production

Encourager l'exportation ne suffit pas. Il y a lieu également de développer notre production et la mettre à l'abri des concurrences insupportables ou déloyales.

Il y a lieu de revoir à cet effet l'état des relations avec l'Europe. L'accord les concernant a été institué du temps de la dictature qui avait besoin de l'appui de ces pays pour le soutenir dans son combat contre «l'islamisme». Cet accord a prévu une brève période de 12 ans pour mettre l'économie tunisienne à même de faire face à la concurrence européenne. Or cette période était trop courte pour atteindre un tel objectif. De plus, l'aide financière publique et les investissements des entreprises européennes prévues par l'accord n'ont pu avoir lieu, du fait de la corruption et de la dictature.

Ce qui fait que notre économie n'est pas parvenue à soutenir la concurrence européenne en qualité et en coût. L'importation devient un réflexe courant. Il est plus conforme au génie commercial des Tunisiens. Il vaut mieux vendre et acheter que produire avec tous les problèmes techniques, financiers et humains que cela implique. Les troubles, les évènements violents et les grèves ont contribué à cet état d'esprit : produire devient trop risqué.

Il y a lieu donc de revoir cet accord européen. Il n'y a plus de gouvernement dictatorial. On doit pouvoir défendre nos intérêts et conclure un nouvel accord pour remédier à la situation. Un tel accord doit favoriser la Tunisie dans une première période et devenir progressivement équilibré entre les deux pays. On pourrait alors mieux contrôler les importations, promouvoir nos exportations vers l'Europe, bénéficier d'un soutien financier significatif et nous préparer à la libération des échanges entre la Tunisie et l'Europe. On doit y consacrer le temps nécessaire, n'ayant plus les contraintes de la dictature.

Tels sont les deux grands problèmes à résoudre et auxquels la Tunisie s'est trouvée confrontée depuis l'Indépendance et qu'il est temps d'aborder avec plus de vigueur et détermination.

Les réformes

La note d'orientation du Plan se limite à la page 14 à l'énumération de 19 réformes sans aucune explication dont la « réforme de l'emploi », alors qu'il s'agit de la promotion de l'emploi, de la politique de l'emploi, fait état de la réforme de l'éducation et en même temps de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, l'éducation regroupant normalement l'ensemble (et le tableau de la page 14 cite dans le désordre les marchés publics, le Code des douanes, le Code des changes, les caisses de retraite).

C'est là une des faiblesses de cette « note », probablement la plus importante, alors que les responsables politiques et l'opinion publique ont mis en avant la nécessité de réformes « douloureuses ». On les→

→ préfère importantes et essentielles, la douleur pouvant être supportée. Ces réformes sont nécessaires pour la solution des deux grands problèmes, des deux grandes priorités, l'emploi et le déficit des paiements extérieurs que l'on vient d'évoquer.

Il s'agit à la fois de la réforme de l'éducation, de la réforme de l'Etat et du développement régional et enfin de la réforme de l'entreprise. Il y a lieu d'en définir le contenu et d'examiner leurs liens avec le développement économique et social du pays.

La réforme du système éducatif

Il y a d'abord la réforme de l'éducation qui est à l'ordre du jour depuis le début des années 1970 et le IVe Plan. Sa nécessité a été mise en relief par le caractère coûteux du système aussi bien au point de vue humain que financier. On a été stupéfait de constater alors qu'un grand nombre d'élèves du secteur dit primaire de l'époque qui échouent au concours de « sixième » et se trouvent exclus devenaient ce qu'on a appelé d'un triste nom, des « déchets » : leur nombre était à l'époque de 90 à 100.000, y compris les élèves exclus aussi pour abandon ou par élimination. Mais les responsables du système éducatif ignoraient ces faits et préféraient louer les résultats positifs enregistrés. On attendra le VIe Plan pour voir se concrétiser la principale et la seule grande réforme réalisée depuis l'Indépendance dans le domaine éducatif : celle de l'école de base de 9 ans qui permettait de doter l'élève des connaissances de base nécessaires pour entrer dans la vie s'il y est contraint par sa situation sociale.

Le VIe Plan a proposé une seconde réforme capitale pour l'enseignement secondaire de 4 ans. L'esprit de cette réforme est de préparer l'élève à son avenir en lui permettant de découvrir le monde économique et financier, le monde du travail et de l'entreprise pour commencer à se faire une idée sur son futur emploi alors que le système en vigueur excluait cette possibilité et l'élève quitte l'enseignement secondaire avec ou sans baccalauréat sans aucune préparation à la vie active et risque de devenir un «chômeur».

La réforme proposée consistait à introduire une initiation à la vie économique et sociale dans les lycées en y consacrant une partie des programmes, des stages et des visites dans les entreprises et les services économiques de manière à permettre à l'élève de se faire une idée du secteur, de la profession, ou du métier qu'il pourrait exercer et continuer à s'y perfectionner éventuellement durant les années de l'enseignement supérieur qui doit aussi introduire cette préoccupation économique, professionnelle, sans négliger la branche choisie : médecine, droit, agriculture, etc.

Cette réforme du VIe Plan date du milieu des années 1980 - il y a donc 30 ans ! - au cours desquels on n'a entrepris aucune réforme d'envergure.

Cette réforme de l'éducation est aussi urgente qu'importante : elle ne doit pas se faire portes fermées mais en consultation avec toutes les parties concernées.

La réforme de l'Etat

La seconde réforme, très importante également, concerne la réforme de l'Etat. Elle est évidente et devrait être moins difficile et plus rapide à réaliser étant donné l'état de la question et son mûrissement

On est unanime à considérer que l'Etat doit gérer la Tunisie au cours des années à venir d'une manière différente de celle qui a existé depuis l'Indépendance et qui lui a permis de remplir le rôle qui lui était dévolu depuis le milieu des années 1950.

Il doit se consacrer prioritairement aux tâches de souveraineté qui lui incombent et à lui seul (défense et sécurité, affaires étrangères, justice…). Pour le reste, il doit « faire faire » et non agir toujours directement. En matière économique, il doit réglementer les principaux aspects de cette activité et les organiser mais se dégager des tâches d'exécution et de gestion qui doivent désormais incomber à la société civile qui n'existait pas ou peu à l'Indépendance. On ne comprend pas pourquoi l'Etat importe toujours café, thé et sucre ! Et s'il est nécessaire qu'il s'occupe des autocars et du transport routier d'autant plus qu'il peut instituer dans ces secteurs une réelle concurrence et obtenir de meilleurs coûts.

C'est d'ailleurs ce qu'il doit faire dans les secteurs qu'il ne peut ou ne veut pas transmettre au secteur privé : organiser l'émulation ou la concurrence dans ces secteurs — Steg, Sonede, Onas, phosphate, etc. Ainsi il pourra mieux gérer le secteur souverain qui a été bien endommagé, surtout en matière de sécurité et de justice, et accorder la priorité en matière économique et sociale à la conception, à la coordination, à l'innovation et faire progresser l'ensemble du pays. Comme on le propose dans le livre *Gouverner*, une double réforme de décentralisation et de déconcentration pourrait être entreprise par la création de 26 grandes communes ayant pour assiette territoriale les gouvernorats actuels avec 2 communes pour Tunis et Sfax, étant donné que leur population est plus importante : ceci est la décentralisation, et de 6 grandes régions regroupant chacune de nouvelles communes du littoral et d'autres de l'intérieur pour désenclaver celles-ci. Les chefs de régions, ministres membres du gouvernement auront pour tâche de coordonner l'activité des grandes communes de la région et de représenter l'Etat, lequel devient ainsi moins lointain et plus proche des « administrés ». On réalise ainsi la déconcentration de l'administration centrale.

Les attributions des communes et des régions seront fixées par la loi. Les communes auront des pouvoirs autonomes et des responsabilités dans les domaines concernant l'activité de la commune.

Ces attributions seront hiérarchisées. L'enseignement de base et le cycle secondaire seront par exemple confiés aux grandes communes et l'enseignement supérieur aux régions, et il doit en être ainsi des autres domaines.

Cette réforme a pour objectif essentiel de donner une vie nouvelle et un nouveau dynamisme au pays profond dont le sort dans presque tous les domaines dépend aujourd'hui d'un appareil d'Etat lointain, anonyme →

DS *préfère* TOTAL

DS AUTOMOBILES

SPIRIT OF
AVANT-GARDE

OUVREZ LES PORTES DE L'EXCELLENCE

Nouvelle DS 5

NOUVEAU DS STORE AUX BERGES DU LAC, TUNIS.

Spirit of avant-garde = L'esprit d'avant-garde. Dans la limite du stock disponible. Photos non contractuelles.

60 DS 1955

www.driveDS.tn

RESTONS **PROCHES**
MÊME QUAND VOUS ÊTES **LOIN**...

La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

www.tfbank.fr

TFBank – Société Anonyme au capital social de 49.594.008 €.
Siège social : 19, rue des Pyramides – 75001 Paris – France.

TF Bank
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

➔et inaccessible. Les habitants des communes et régions seront ainsi associés à la gestion de leurs propres affaires et assumeront les responsabilités effectives, y compris le prélèvement d'impôts dans leur commune.

Ces organismes sont surtout appelés à gérer le développement régional dont on parle énormément mais qu'on n'arrive pas réellement à faire démarrer à la hauteur nécessaire.

Les communes décentralisées auront des organismes de gestion élus, dotés de pouvoirs qu'ils exerceront librement sous le contrôle des institutions financières et judiciaires nationales, y compris l'Assemblée nationale pour certaines décisions ayant un caractère politique notamment. C'est une « décentralisation » sérieuse du pays. La «démocratie» nationale étant nécessaire mais insuffisante, ne donnant pas la priorité aux questions intéressant les populations des communes et des régions.

Démocratie, décentralisation, déconcentration sont de nature à «vivifier» le corps national qui est trop dominé et passif.

La réforme de l'entreprise

Reste la réforme de l'entreprise qui présente la même importance. L'entreprise est en effet la cellule de base de l'économie. La croissance et le développement nécessitent une promotion de l'entreprise, l'amélioration de son fonctionnement, la sauvegarde de sa stabilité et de ses performances. Elle n'a pas cependant une bonne réputation et elle est considérée comme un outil matériel inévitable pour assurer un gagne-pain aux uns et la prospérité de la minorité de capitalistes réputés âpres au gain. Elle est devenue un lieu de confrontation entre propriétaires et travailleurs salariés, d'où les conflits quasi permanents entre les deux parties concernées.

Des accommodements et des formules de coopération entre celles-ci ont été recherchés et adoptés dans les pays développés variant avec le génie propre de chaque pays. L'objectif était d'assurer un minimum de coopération au sein de l'entreprise où les deux parties sont aussi concernées par le sort de celle-ci, les uns — les salariés — pour défendre leur emploi et l'améliorer, les autres, pour avoir des résultats positifs et préserver le sort de l'entreprise. Aucune des deux parties ne peut à elle seule assurer la prospérité de l'entreprise. Dans les pays dits révolutionnaires, on a «chassé » les actionnaires capitalistes, ce qui a fait de l'entreprise un navire sans pilote et de l'économie un corps sans vie.

Il y a lieu donc de rechercher une formule intermédiaire qui nécessite un sens civique évolué capable d'établir une règle du jeu et de la respecter et d'instaurer ainsi une paix au sein de l'entreprise et du pays de nature à profiter à l'ensemble de la nation. Les propriétaires et dirigeants doivent accepter de faire participer les salariés à la gestion de l'entreprise pour leur permettre d'être réellement et sincèrement informés sur son sort de manière à consentir les sacrifices nécessaires pour son redressement en cas de difficultés et éventuellement bénéficier d'une amélioration de leurs rémunérations si la prospérité de l'entreprise le permet.

Il y a à cet égard, et surtout dans des pays comme le nôtre, une méfiance « spontanée » entre les deux parties, une information sincère et crédible n'étant pas assurée au sein de l'entreprise, ce qui bloque concertation, dialogue et provoque conflit, grèves et difficultés pour l'entreprise et le pays. Aucune partie n'en sort indemne. Cette confrontation ne profite à personne : les «capitalistes» risquent d'y perdre leurs capitaux, les salariés leur emploi et le pays de compromettre son développement. Les responsables doivent s'atteler à installer le dialogue et la coopération au sein de l'entreprise pour la prospérité de celle-ci et le progrès du pays.

Conclusion

L'élaboration d'un plan de développement est un moment privilégié pour réfléchir sur l'avenir du pays, définir les objectifs à atteindre, les mesures les plus importantes pour y parvenir et les décisions les plus urgentes pour opérer les redressements nécessaires et progresser dans le sens des objectifs définis. Un plan ne peut pas être un catalogue détaillé de tout ce qu'il y a lieu de faire sans considération de la situation de départ et des priorités qui s'imposent. Il doit en outre être un document fort, crédible, inspirant confiance, créant l'enthousiasme national pour le réaliser. Il perd cette crédibilité s'il évoque tous les problèmes sans définir les solutions. La note d'orientation comporte 97 «paragraphes» et 241 constatations ou recommandations ou réalisations possibles sans hiérarchiser les problèmes, définir les plus importants et adopter les choix indispensables et les moyens requis pour les réussir.

“La «démocratie» nationale étant nécessaire mais insuffisante, ne donnant pas la priorité aux questions intéressant les populations des communes et des régions. Démocratie, décentralisation, déconcentration sont de nature à «vivifier» le corps national qui est trop dominé et passif.”

Toutefois, la présentation de la note d'orientation a l'avantage de provoquer la discussion, amorcer le dialogue et de l'élargir. Il faut espérer que la «note» puisse provoquer dialogue et participation à cette grande réflexion sur l'avenir du pays et que les conditions d'un travail sérieux puissent être prises en considération par l'ensemble des institutions, organisations du pays et de la société civile.■

M.M.

La Police des polices

Est-elle efficace ? Sera-t-elle indépendante ?

De ce policier qui traficote les timbres de voyage et son collègue à l'aéroport de Djerba qui déleste une touriste étrangère de près de 1 000 € à ce gradé qui convoie drogue et devises et pire, à celui qui renseigne les terroristes et leur apporte soutien : la police tunisienne est malade de ses égarés. Cas isolés, « ripoux », comme dans toute police de par le monde ? La majorité des effectifs s'en indigne. Les différents corps qui engagent leur conversion en police républicaine sont les premiers à les dénoncer. Les sanctions tombent : plus d'une centaine de limogeages et de révocations. Insuffisantes, pour l'opinion publique. Dure mutation, essentielle.

Entre *«faites-moi plaisir»* (إفرح بيّ) et *«faites-lui sa fête»* (أفرحوا بيه), la police tunisienne peine en effet à se réconcilier, après la révolution, avec le citoyen. Le mal est en fait plus profond que l'abus de pouvoir, le manquement au devoir, l'insubordination, la corruption, petite ou grande, et le mauvais traitement qui va jusqu'à la torture. Il porte sur l'implication de certains agents de sécurité dans le trafic et la contrebande en tous genres, devises, stupéfiants et armes... Encore plus et plus grave, la complicité avec des terroristes. Sans généraliser, malgré certains recrutements de népotisme et de complaisance forcés sous la Troïka. Mais aussi des infiltrations bien programmées qui ont révélé l'existence d'une police parallèle, difficile à nier, sinon en tant que colonne, du moins à titre individuel de connivence, de même obédience...

Si des *«brebis égarées sont, autant que possible, identifiées et sanctionnées»*, le corps de la police reste sain dans sa majorité, affirme-t-on à *Leaders* au ministère de l'Intérieur. Du simple agent au plus haut gradé, la volonté que ça change est grande. Les syndicats, nombreux, montent au créneau. Autant ils défendent les intérêts corporatistes, autant ils sont de plus en plus conscients de la nécessité de redéfinir la mission sécuritaire et ses différentes activités. Une sorte de livre de métiers commence à s'élaborer et c'est surtout l'image de la police qui est à remodeler.

L'Inspection générale de la sûreté nationale (IGSN), longtemps mise en hibernation depuis le 14 Janvier, reprend progressivement sa place. Dénonciations anonymes, plaintes et saisines sont prises à bras-le-corps. Des sanctions tombent chaque semaine et sont lues dans toutes les casernes du pays pour *«rappeler les tarifs»* et surtout servir d'exemple. Enquêteurs et conseil de discipline marchent sur des œufs, tout est sensible. La démarche reste timide, les sanctions peu dissuasives, mais la trajectoire est prometteuse. Voyage au cœur de la Police des polices. Une enquête exclusive.→

■ Le ministre Mohamed Najem Gharsalli (à gauche) avec le secrétaire d'Etat Rafik Chelli (au centre) et l'inspecteur général Taoufik Bouaoun

➔ Juste derrière le grand bâtiment gris du ministère de l'Intérieur longtemps redouté par les opposants à la dictature et rendu emblématique du désormais célèbre *«Dégage !»*, les annexes des services sécuritaires se répartissent sur la rue de Yougoslavie.

Juste avant de quitter Carthage, le président intérimaire, Fouad Mebazaa, avait tenu à baptiser cette rue du nom de Radhia Haddad; tout un symbole. La première porte, métallique, est celle d'Ettafakoudya, l'Inspection générale de la Police nationale (IGPN), qui ne laisse de plus en plus aucun policier de marbre. Au cinquième étage, dans un bureau moderne, aux baies vitrées qui laissent voir une partie du ministère, de l'avenue Bourguiba et de la Place Bouazizi, l'inspecteur général, Taoufik Bouaoun, a un look et un discours de manager. Il parle d'audit des services et de dispositifs, de termes de référence et de remodélisation des missions, de gestion des ressources humaines, d'axes et de grands chantiers. Ce commissaire général, juriste de formation, aligne un long parcours dans les postes de police, commissariats, districts et diverses brigades. Bavures, incartades et casseroles, il en a été témoin. Nommé en mars dernier à la tête de l'IGPN, il veut y partager sa connaissance du terrain et des hommes et contribuer à une nouvelle dynamique de restructuration et de renforcement des fonctions sécuritaires. Sa marge de manœuvre est réduite. La collaboration de ses pairs et des autres directeurs généraux l'ont fortement encouragé à se mettre à l'ouvrage. D'autant plus qu'il bénéficie également de l'appui de ses supérieurs: le secrétaire d'Etat Rafik Chelly, un vrai connaisseur de la maison, qui fut notamment inspecteur général, et le ministre Mohamed Ennajem Gharsalli, longtemps juge d'instruction, puis gouverneur (à Mahdia).

Efficacité et indépendance

Que faisait-on, jadis, des grands commissaires de police limogés ? Pour leur garder honneurs et avantages, on les envoyait, en voie de garage, à l'IGSN? C'est la tradition dans la plupart des polices à l'étranger. Un placard où on pouvait pantoufler béatement en attendant des lendemains meilleurs et retrouver un jour un bon poste. Les temps ont changé. En Tunisie aussi. Ce sont les meilleurs qu'il faudrait désormais y affecter, avec des indicateurs de performance mesurables et incontestables, des moyens et une grande indépendance.

Le grand défi pour l'IGSN est en effet de gagner en efficacité et conquérir son indépendance. Erigée en bureau d'études pour mener les audits nécessaires, en amont et en aval, elle fait ainsi face à un travail d'experts qui exige des ressources humaines qualifiées fournies en nombre et dotées de moyens appropriés. Revoir toutes les procédures, quitte à tout réécrire, les expliquer et veiller à leur mise en œuvre et à leur respect est une œuvre essentielle. Examiner les plans et dispositifs lors des grandes opérations et manifestation et y apporter correctifs et recommandation est aussi important. Se prononcer sur les nominations aux postes sensibles et sur les mouvements fait partie de ses tâches aussi délicates qu'utiles. Une véritable tête pensante, un laboratoire d'idées nouvelles et une autorité de régulation. Tout à la fois.

Ce défi ne saurait être relevé sans soustraire l'IGSN de toute influence. Combien de fois, du temps de Bourguiba, un directeur général de la Sûreté ou un ministre de l'Intérieur avait demandé à consulter son propre dossier et a reçu pour toute réponse un refus poli de la part des patrons de la Police ? Combien de fois aussi s'était-il hasardé à exiger de l'Inspection une sanction, en fixant lui-même le « tarif », en vain ? Les vétérans en témoignent. Rien ne sert d'avoir une IGSN si elle est vassalisée. Le risque est encore plus grand avec les tiraillements politiques qui secouent le pouvoir, la succession des gouvernements de diverses obédiences idéologiques et les tentatives de mainmise sur l'appareil sécuritaire, comme cela avait été essayé ces dernières années.

Ni sauf-conduit, ni immunité, mais un statut à inscrire : les membres de l'IGSN doivent bénéficier, à l'égard des magistrats, de leur totale indépendance. Un droit à leur garantir et à préserver. Une lourde responsabilité qu'ils auront, de leur côté, à assumer. ■

Le dialogue et la concertation avec les syndicats sont indispensables, et l'engagement de l'équipe de l'IGPN déterminant.

Une grande transition à réussir

Ni chasse aux sorcières et acharnement, ni laisser-aller : la police républicaine a besoin d'une inspection efficace, moderne, positive, juste et constructive. Un long parcours de transformation profonde à réussir.

Statutairement, les fonctions d'inspecteur de la police ont évolué depuis la tunisification du corps au lendemain de l'Indépendance, sous l'impulsion de feu Taïeb Mehiri, puis Béji Caïd Essebsi, d'une simple unité, puis service, à une direction, sous Taher Belkodja et, à présent, à une direction générale, nous rappelle Boubaker Chaouch. Il avait succédé en 1975 à Mohamed Hajri, qui était le premier inspecteur général. Me Chaouch, aujourd'hui avocat, avait été démis de ses fonctions par Ben Ali, fin 1977, à la veille des évènements du 26 janvier 1978 pour avoir donné l'ordre, à partir de la salle des opérations, à toutes les forces de police de ne pas tirer sur les manifestants. L'Inspection générale était alors au cœur du dispositif.

«De bonnes traditions perdues»

«Tout passait par l'Inspection, indique-t-il à *Leaders*: *du recrutement aux mouvements, avec un double rattachement direct au directeur général de la Sûreté nationale et au ministre de l'Intérieur. Chaque quinzaine, j'allais voir le procureur de la République, les présidents de tribunaux et le procureur général militaire pour examiner avec eux les cas de notre compétence et régler tout différend. Je m'entretenais régulièrement aussi avec mes collègues pour arbitrer, sans parti pris, l'inévitable guerre des polices et faire prévaloir la réconciliation. C'était très utile. Autant de bonnes traditions qui se sont perdues au fil du temps».*

La première mention officielle remonte à 1984 par le décret 84-1244 du 20 octobre 1984, portant organisation du ministère de l'Intérieur. Au premier rang des organes centraux relevant de la direction générale de la Sûreté nationale figure l'Inspection avec trois services, à savoir l'inspection, la sécurité du personnel et des installations et le bureau d'accueil et d'orientation.

Deux axes et trois grands chantiers

Depuis lors, l'organigramme a évolué. L'IGSN compte deux grandes directions centrales : la première est chargée des enquêtes et investigations et la seconde, du contrôle et de l'inspection. Pas moins de quinze cabinets procèdent aux enquêtes. Différentes unités opèrent également en orbite ainsi que des inspections régionales dans les districts de sécurité urbaine. Pour des raisons de spécificité, une inspection spécialisée est installée au sein des unités d'intervention. L'IGPN compte dans ses équipes des cadres haut gradés issus de différents corps, qui ont pour la plupart occupé des fonctions élevées, après avoir effectué un long parcours dans les régions et les directions générales. Leur expérience est importante. L'IGSN s'assigne dans sa relance deux axes principaux : la redéfinition de la déontologie et la revalorisation du travail. Le premier entend définir le champ d'action de chaque mission et la conduite à tenir, dans un esprit républicain. Cet exercice de formalisation des procédures se prolonge dans le second axe centré sur la précision des tâches, la gestion moderne des ressources humaines et la culture du leadership en mode de commandement. Pour faire aboutir ce plan, l'Inspection générale ouvre trois grands chantiers : la lutte contre les abus de pouvoir, le diagnostic des insuffisances et le dialogue avec la population.

Insuffisances et fragilités

Les visites inopinées à tout moment et dans tout poste de police, commissariat, district et unité sont importantes. L'inspection et le contrôle font partie des fonctions de base. Leur impact, comme leurs résultats sont significatifs. La mission d'audit assignée à l'IGSN est, elle aussi, essentielle. Le cas de l'attaque terroriste de Sousse, fin juin dernier, en offre un exemple. Qu'est-ce qui s'est passé au juste, comment se sont conduites les différentes unités de police, quelles sont les insuffisances et qui est responsables des manquements relevés ? Autant d'éléments fondamentaux à examiner en profondeur dans le cadre d'une enquête indépendante et experte comme doit l'accomplir l'IGSN. La complexité de l'opération conduit à auditer l'ensemble du système pour connaître les carences et leur origine, identifier les vulnérabilités, délimiter les responsabilités et souligner les enseignements à en tirer. En toute indépendance, en tout professionnalisme, et c'est là le vrai défi.

«Dans chaque action signalée à l'IGSN, souligne Taoufik Bouaoun, il y a des éléments utiles à prendre en considération pour professionnaliser la démarche, redéfinir les plans d'action, déployer davantage la police de proximité et renforcer la lutte contre la violence, le crime organisé, le banditisme et le terrorisme. Tout doit servir d'enseignement à tirer et de redéploiement.» →

Un Nouvel Élan

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
Square Avenue de Paris - 1080 Tunis
Tél. : (+216) 71 340 866 / Fax : (+216) 71 340 835 - 71 341 932
E-mail : star@star.com.tn / Facebook : StarAssurances
www.star.com.tn

Comment fonctionne l'IGSN

Incivilité, abus, laxisme, agressions morales, mauvais traitement et esprit de démission : le registre des plaintes déposées met en lumière diverses pratiques. Difficile de faire changer, en si peu de temps, les mentalités de divers corps de police. La sensibilisation quant aux abus de pouvoir et la vulgarisation des valeurs universelles et des droits humains s'imposent à tous les niveaux de la formation dans les écoles de police et dans la pratique quotidienne. Taoufik Bouaoun ambitionne de contribuer à « républicaniser » la fonction sécuritaire en la recentrant autour de valeurs et en l'adossant à une charte d'honneur.

Pas moins de 4 000 à 5 000 dénonciations (on parle désormais de signalements) parviennent chaque année à l'IPGN. Plus de la moitié sont anonymes, mais toutes sont prises au sérieux, il faut bien les traiter. Si certaines s'avèrent non fondées, d'autres déclenchent des procédures approfondies et aboutissent devant le Conseil d'honneur. Formé des représentants de toutes les directions générales de la Police, il se réunit chaque semaine pour examiner les dossiers traités par l'IGSN et proposer au ministre de l'Intérieur les sanctions qui s'imposent.

La saisine de l'Inspection s'opère à partir de diverses sources : les plaintes des citoyens, les ordonnances administratives et judiciaires, les rapports des chefs hiérarchiques et autres. Atteintes aux personnes ou aux biens publics, violation des règles administratives et des obligations professionnelles, abus de pouvoir, manquement à l'obligation de neutralité, et autres motifs de divers ordres, dûment avérés, sont poursuivis. Après enquête et interrogatoire, les agents incriminés prennent connaissance des faits qui leur sont reprochés et ont le droit de se faire assister par un avocat pour leur défense.

Les sanctions sont classées en 3 degrés : le 1er degré se limite à des blâme et avertissement. Le deuxième degré prononce un arrêt de 3 à 6 mois, alors que le troisième degré est celui de la révocation avec, dans certains cas, traduction devant la Justice. *«Rien que durant les huit premiers mois de 2015, pas moins de 47 révocations ont été prononcées, indique à Leaders Taoufik Bouaoun : quinze pour atteintes physiques, 11 pour abus de pouvoir et 4 pour manque d'impartialité ».*

L'année 2014 s'était soldée par 71 condamnations, ce qui risque d'être dépassé, fin 2015. Mais l'Inspecteur général n'a pas peur de ces statistiques. « Autant on déplore cette hausse, autant on y voit une marque de cnfiance des citoyens dans l'IGPN et un signe de traitement approfondi par les inspecteurs des différentes plaintes reçues ». Une grande purge à faire, nécessairement, mais aussi un effet dissuasif qui doit fonctionner.

Restaurer la confiance

Le respect mutuel et la confiance réciproque sont érigés en pierre angulaire du troisième chantier ouvert par l'IGSN. « La fonction sécuritaire doit s'exercer en faveur du citoyen et du pays, rappelle Taoufik Bouaoun, d'où l'importance des relations de qualité que citoyens et forces de sécurité doivent entretenir en commun. Sans l'appui des citoyens, l'action sécuritaire ne peut s'accomplir avec succès. Les Tunisiens doivent faire confiance à la Police et l'aider dans sa mission. Les forces de sécurité, de leur côté, ne doivent jamais oublier qu'elles sont au service des Tunisiens. Chacun de son côté doit s'inscrire dans cette relation citoyenne ».

Dans cette reconquête de la confiance des Tunisiens en leur Police, une plateforme multicanal pour la réception des signalements est envisagée à l'IGSN. Jusqu'où ira-t-on : une ligne téléphonique gratuite, une ligne fax, une adresse émail ? Cela reste à préciser. ■

ESCAPADE A MARSEILLE

à bord du CF-Tanit et CF-Carthage

* à partir de

285dt TTC

Des mini-séjours chaque Semaine du Mardi au Vendredi
en Octobre, Novembre et Décembre.

Profitez de nos offres exceptionnelles et visitez la ville phocéenne

* Tarif par adulte installation en cabine interieure sans hublot occupée par 4 personnes.

CTN
TUNISIA ferries

Informations et Reservations :
71 322 802 – 72 431 444
73 229 436 – 74 228 022
cotunav@ctn.com.tn

Les bœufs-carottes

La simple évocation de la dénomination *«Ettafaqoudia»* ne laisse plus de marbre les dizaines de milliers des policiers, tous grades et corps confondus. Même si, de prime abord, ils prétendent ne pas la craindre, ils savent en fait au fond d'eux-mêmes qu'ils risquent d'y passer de mauvais moments.

En France, les inspecteurs de la Police de la police portent un nom bien significatif : les bœufs- carottes. Ils le doivent à de multiples évocations. D'abord, il rappelle leur propre technique d'interrogatoire qui consiste à faire mijoter leur suspect avant de l'auditionner, comme pour un plat de bœuf aux carottes. Mais aussi en référence à ce mets peu cher qu'un policier suspendu ou révoqué de ses fonctions risque de ne plus pouvoir se payer. L'expression a été cependant plus popularisée avec deux films : *Les Flics* d'André Larue (1969) et *Les Ripoux* de Claude Zidi (1984). Une série télévisée diffusée par TF1 en 1995 l'installera en prime-time.

En Tunisie, le thème commence à peine à être effleuré. Mais le tabou risque de ne plus résister longtemps encore.

Cette expression, popularisée dans la seconde moitié du XXe siècle, trouverait son origine dans deux films : *Les Flics* (1969), réalisé par André Larue, et *Les Ripoux* (1984) de Claude Zidi. Dans le premier cas, le policier qui a été démis de ses fonctions ne pourra s'offrir que du bœuf aux carottes, mets soi-disant peu cher, comme repas. Pour le second, il s'agit d'une technique d'interrogatoire de l'IGS. En effet, ces derniers laissent «mijoter» leur suspect avant de l'interroger, comme un plat de bœuf aux carottes. ■

■ Boubaker Chaouch

→ Et les syndicats ?

La création après la révolution, pour la première fois en Tunisie, des syndicats dans les rangs de la Police et leur montée en puissance sont significatives. Quel impact sur le terrain et quelle contribution à la remodélisation de cette nouvelle police ? Multiplicité des syndicats et diversité des revendications et attitudes, le syndicalisme dans les forces sécuritaires s'emploie à poser ses marques, non sans difficultés, comme dans tout début.

Pour l'Inspecteur général, *«les syndicats font partie de la solution et non des problèmes. Dialogue et concertation avec eux sont très utiles. Ils contribuent à l'élaboration de la nouvelle déontologie et jouent un rôle de plus en plus croissant dans cet effort de vulgarisation des valeurs et de prévention contre les dérapages. C'est avec eux qu'on doit appuyer la démarche générale engagée, et garantir le non-retour en arrière. Chaque progrès accompli doit être irréversible !»*.■

T.H.

Tout sur la visite du président Caïd Essebsi en Suède

Fredrik Floren
Ambassadeur de Suède à Tunis

Pourquoi Sa Majesté le Roi Carl XVI Gustaf a-t-il invité le président Béji Caïd Essebsi à se rendre en visite d'Etat en Suède, du 4 au 6 novembre prochain ? Que faut-il en attendre? Et à quand la réouverture de l'ambassade à Tunis ? Autant de questions que *Leaders* a posées à l'ambassadeur de Suède à Tunis (avec résidence à Stockholm), Fredrik Floren. →

■ L'ambassadeur Fredrik Floren devant Arvfurstenspalats (1794) à Stockholm, le siège principal du ministère des Affaires étrangères de Suède

La Suède est déterminée à renforcer ses relations avec la Tunisie dans sa consolidation de la démocratie. Les relations entre nos deux pays remontent au XVIIIe siècle lorsque le premier accord a été formellement signé. Mais, c'est après l'Indépendance que nos relations se sont affermies dans un partenariat pionnier qui s'est poursuivi durant plus de 20 ans.

En effet, la Tunisie a été l'un des premiers partenaires de la Suède en matière de coopération pour le développement. Nombre de projets d'infrastructure peuvent en témoigner. Puis, la dégradation de la situation des droits de l'Homme est venue compliquer la situation. Il est équitable de dire que notre coopération a été mise en hibernation et son intensité a considérablement baissé. La révolution a ouvert une nouvelle page.

En tant qu'ambassadeur, je suis impressionné par les élections de 2014. Il y a certainement nombre de défis à relever, mais les réformes décidées et la nouvelle constitution adoptée offrent un exemple pour la région. J'ai eu le plaisir d'accueillir la ministre des Affaires étrangères, Margot Wallström, lors de sa visite officielle en Tunisie, en février dernier, la première depuis 20 ans. Elle est repartie de Tunis, après ses entretiens avec le gouvernement, les chefs de partis et des représentants de la société civile, encore plus déterminée à soutenir le →

Une monarchie moderne

PHOTO : ANNA-LENA AHLSTRÖM/KUNGAHUSET.SE

■ **Trois générations de la famille royale suédoise, avec leurs conjoints. De gauche à droite : Christopher O'Neill, la princesse Madeleine avec leur fille Leonore, le prince Daniel, la princesse héritière Victoria avec leur fille Estelle, le prince Carl Philip, Sofia Hellqvist, le roi Carl XVI Gustaf et la reine Silvia.**

La famille royale suédoise, l'une des plus anciennes du monde, n'en est pas moins considérée par beaucoup comme la plus moderne. En 1980, la Suède a été la première monarchie à modifier ses règles de succession afin que l'héritier du trône soit l'aîné des enfants quel que soit son sexe. Ambitieuse, du charme à revendre, la princesse héritière Victoria semble pleinement prête à assumer cette tâche. ■

→processus engagé. Plus encore, l'action pionnière de la Tunisie, pays champion en matière de droits de la femme, constitue un domaine que nous entendons soutenir. L'invitation adressée par Sa Majesté le Roi Carl XVI Gustaf au président de la République, M. Béji Caïd Essebsi, pour se rendre en visite d'Etat en Suède intervient à un moment important. La Suède entend souligner son soutien au développement démocratique en Tunisie et renforcer les échanges dans un dialogue politique plus rapproché, ainsi que la coopération économique.

Que faut-il attendre de la visite du Président Caïd Essebsi à Stockholm?

J'espère que cette visite d'Etat sera aussi emblématique que celle effectuée en juin 1963 en Suède par le Président Habib Bourguiba. Nous avons nombre de questions d'intérêt commun à débattre. L'évolution de la situation en Afrique du Nord et au Moyen-Orient constitue un défi pour des pays qui partagent les mêmes valeurs. Ce sera aussi une bonne occasion pour mettre en exergue l'exemple de la Tunisie en tant que pays partenaire pour les échanges commerciaux et où il conviendrait d'investir. Les firmes suédoises implantées en Tunisie emploient plus de 5 000 salariés. Nous avons ainsi une plateforme solide sur laquelle nous pouvons bâtir.

Le programme de la visite du Président Caïd Essebsi comprend des visites à des compagnies leaders globaux dans la construction d'infrastructures durables. Une attention particulière sera également accordée à l'expérience suédoise en matière de décentralisation et de démocratie locale et ce, au moment où la Tunisie s'apprête à mettre en œuvre pareilles réformes dans les tout prochaines années. La participation de la femme dans le marché de l'emploi et son accroissement fera également l'objet de sujets à débattre. Mais, d'autres aspects de la coopération à renforcer seront à l'ordre du jour.

La Suède compte-t-elle rouvrir son ambassade à Tunis?

J'en serai le premier ravi ! Etre ambassadeur non résident a ses limites évidentes même si je viens souvent à Tunis et essaye d'arranger au plus près les différentes questions en cours. Durant les douze derniers mois, je me suis rendu à Tunis pas moins de quatorze fois, dont deux en accompagnant des représentants du gouvernement suédois. Chaque semaine, j'ai un programme chargé depuis tôt le matin jusque

Sa Majesté le Roi Carl XVI Gustaf

Le choix du 19 juin pour le mariage de Victoria et Daniel ne doit rien au hasard. C'est le même jour, en 1976, que l'actuel roi de Suède Carl XVI Gustaf a épousé Silvia. Carl XVI Gustaf est le septième monarque de la dynastie Bernadotte. Né le 30 avril 1946, il était le cinquième enfant et seul fils du prince héritier Gustaf Adolf et de la princesse Sibylla. Le prince héritier Gustaf Adolf périt l'année suivante dans un accident d'avion au Danemark. En 1950, Carl Gustaf devint prince héritier à la mort de son arrière-grand-père Gustave V, auquel succédait le grand-père du prince héritier, Gustave VI Adolphe, alors âgé de 68 ans. Après vingt-trois ans de règne, Gustave VI Adolphe mourut en 1973. La même année, à l'âge de 27 ans, le prince héritier accédait au trône sous le nom de Carl XVI Gustaf. Sa devise est *«Pour la Suède, en notre temps»*. ■

tard dans la journée, rempli de réunions avec des ministres, des hommes politiques, des leaders d'affaires et d'opinion, des représentants de la société civile et autres. Lors de nombre de ces réunions, le soutien de la démocratie et du renforcement de son développement est un élément clé. Notre présence diplomatique à Tunis dépend des questions actuellement en cours de discussion. Je suis optimiste !

Où en est la coopération entre les deux pays?

Depuis 2011, nous avons porté le budget de notre programme de coopération à plus de 50 MSEK par an (plus de 5 millions euros), en soutien à la démocratie et aux droits humains. J'espère que ce montant sera augmenté. Pour mentionner un domaine, nous collaborons avec le ministère de la Justice pour un projet de formation en faveur des magistrats. Nous sommes aussi un partenaire majeur du Pnud dans ses activités.

La création d'emplois est essentielle dans la plupart des pays similaires et cet objectif est bien souligné par le gouvernement tunisien. Je suis ravi de citer à cet effet des compagnies suédoises comme Ericsson et Autoliv qui ont une longue présence en Tunisie. Nous soutenons aussi l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements. Au mois de mai dernier, nous avons organisé un forum tuniso-suédois pour l'infrastructure durable avec la participation d'une délégation suédoise d'opérateurs économiques.

Je m'emploie actuellement à élargir cette coopération à d'autres domaines, en étroite collaboration avec l'ambassadrice de Tunisie →

Une femme de carrière devenue reine

En 1972, alors qu'il était encore prince héritier, Carl Gustaf avait rencontré celle qui allait devenir son épouse, Silvia Sommerlath, née en 1943 en Allemagne d'un père allemand et d'une mère brésilienne. C'était aux jeux Olympiques de Munich, où Silvia était hôtesse en chef. Interprète diplômée, Silvia, qui n'est pas d'ascendance royale ou noble, est la première reine de Suède à avoir fait une carrière professionnelle. Elle a épousé le roi Carl Gustaf en 1976. À cette époque, les mariages royaux avec des roturiers étaient tout à fait exceptionnels, mais depuis la reine Silvia a fait évoluer le statut de reine pour être en phase avec son temps. Ayant avec le roi une véritable relation d'égalité, elle a pris des initiatives fortes pour s'attaquer à diverses questions sociales qui lui tiennent à cœur, en particulier les droits de l'enfant. Le couple royal a trois enfants : la princesse héritière Victoria Ingrid Alice Désirée, duchesse de Västergötland, née le 14 juillet 1977 ; le prince Carl Philip Edmund, duc de Värmland, né le 13 mai 1979 ; et la princesse Madeleine Thérèse Amelie Josephine, duchesse de Hälsingland et Gästrikland, née le 10 juin 1982. Depuis 1981, la famille royale a sa résidence au château de Drottningholm, non loin de Stockholm. Mais aujourd'hui, seuls le roi et la reine y vivent. ■

→en Suède, Mme Fatma Omrani Chargui. C'est ainsi que pas plus tard que le mois de septembre écoulé, une délégation tunisienne composée de parlementaires, du maire de la capitale et des représentants du ministère de l'Intérieur, de l'Isie et de la société civile a visité Stockholm et Uppsala. Nous avons également accueilli des Tunisiens dans le cadre d'un groupe de leaders d'opinion et de journalistes de la région Afrique du Nord, Moyen-Orient qui se sont entretenus notamment avec la ministre des Affaires étrangères, Margot Wallström, et ont évoqué des questions relatives à l'égalité de la femme et la parité. Maintenant que la Tunisie amorce ces réformes, pareils échanges sont utiles.

Quels sont les projets à venir?

D'abord, nous allons renforcer notre coopération dans tous ces domaines. Personnellement, mes projets favoris sont ceux qui bénéficient à l'enfance et l'accès à la culture. En collaboration avec les ministres Samira Merai (Femme, Famille et Enfance) et Latifa Lakhdhar (Culture), des firmes suédoises ont manifesté leur intérêt à soutenir des projets dans ce domaine. L'importance de la lecture pour les enfants ne doit pas être sous-estimée et nous disposons en Suède de livres traduits en arabe qui pourraient susciter leur engouement et cultiver en eux les valeurs notamment de parité. Nous serons ravis de les partager avec la Tunisie qui célèbrera bientôt le 60e anniversaire de son indépendance. ■

Le prix Nobel

Un prix prestigieux et un événement mondial

Le prix Nobel est considéré comme le prix le plus prestigieux du monde. Il a récompensé des découvertes comme les rayons X, la radioactivité et la pénicilline. Le prix de la Paix a été attribué entre autres à Nelson Mandela et au 14e Dalaï Lama. En littérature, ont été couronnés des écrivains dont les œuvres ont enchanté les lecteurs, tels Gabriel García Márquez avec *Cent ans de solitude* et Doris Lessing avec *Vaincue par la brousse.*

Chaque année, début octobre, les regards se tournent vers la Suède et la Norvège pour l'annonce des prix Nobel à Stockholm et Oslo. Le site Internet de la Fondation Nobel enregistre à cette date des millions de visiteurs. Depuis 1901, les prix Nobel sont décernés tous les ans – à quelques rares exceptions près, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale – à des personnes ou des organisations qui se sont distinguées par leurs réalisations en physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature, et au service de la paix.

Le 10 décembre est la journée Nobel. Pour les lauréats, c'est le point culminant d'une semaine de discours, de conférences et de réceptions. ■

Photo : Pressens Bild AB. Kungl. Hovstaterna/The Royal Court of Sweden.

■ **Visite d'Etat de la Tunisie. Le Palais de Drottningholm, 1963. De gauche à droite : Madame Bourguiba, le président Bourguiba, le roi Gustaf VI Adolf et la reine Louise.**

Photo : Pressens Bild AB. Kungl. Hovstaterna/The Royal Court of Sweden.

■ **Visite d'Etat de la Tunisie. Le Palais Royal, 1963. De gauche à droite : Le prince Bertil, le président Bourguiba et le roi Gustaf VI Adolf.**

STRATEGO Tél : 00216 71 96 02 05

STRATEGO Tél : 00216 71 96 02 05

my investia

www.myinvestia.tn

le premier jeu boursier on line en Tunisie

بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

www.bvmt.com.tn

La Suède en bref

La Suède est un pays peu peuplé, caractérisé par un littoral étendu, de vastes forêts et de nombreux lacs. C'est un des pays les plus septentrionaux du monde. Par la superficie, elle est comparable à l'Espagne, la Thaïlande ou la Californie. Ses frontières sont restées inchangées depuis 1905 et elle n'a pas connu la guerre depuis 1814. Les saisons sont très contrastées en Suède, avec de longues journées d'été. La Suède, l'un des pays les plus étendus d'Europe, est d'une grande diversité par sa nature et son climat. Son drapeau distinctif, jaune et bleu, est l'un des emblèmes nationaux qui reflète des siècles d'histoire partagée entre la Suède et ses voisins nordiques et des nuits d'hiver tout aussi longues. En été, le soleil ne se couche jamais dans les régions situées au nord du cercle polaire, mais même à Stockholm (59°N), les nuits de juin se limitent à quelques heures de pénombre.

Capitale	:	Stockholm
Population	:	9,7 millions d'habitants – environ 0,13 % de la population mondiale Population des principales villes (y compris banlieues) : Stockholm : 2 123 300 habitants, Göteborg: 928 600 habitants, Malmö : 656 400 habitants
Espérance de vie	:	hommes 80,1 ans, femmes 83,7 ans. Habitants nés à l'étranger : 15 %
Religion	:	l'Église de Suède est évangélique luthérienne. Beaucoup d'autres religions et confessions sont également représentées.
Langue	:	le suédois
Régime	:	monarchie constitutionnelle, démocratie parlementaire
Parlement	:	le Riksdag, chambre unique composée de 349 députés
Fête nationale	:	6 juin
Éducation	:	la scolarité obligatoire est de neuf ans, mais la plupart des élèves poursuivent leurs études au lycée (trois années). Environ un tiers font ensuite des études supérieures dans les universités et centres d'enseignement supérieur du pays.
Durée du travail	:	la semaine de travail normale est de 40 heures, les congés payés de cinq semaines au moins. Taux d'emploi : hommes : 68,6 %, femmes : 63,7 %
Distance nord-sud maximale	:	1 574 km, distance est-ouest maximale : 499 km, superficie totale : 528 447 km2 – troisième pays d'Europe occidentale après la France et l'Espagne
Point culminant	:	Kebnekaise (2 103 m)
Plus grand lac	:	le Vänern (5 650 km2)
Indicatif téléphonique	:	+46
Code Internet	:	se Zone horaire : GMT +1
Monnaie	:	1 couronne (SEK) = 100 öre PIB par habitant (PPA) : 372 800 SEK RNB par habitant : 381 100 SEK
Principales exportations	:	machines et équipements de transport, produits de bois et de papier, produits chimiques et plastiques, machines industrielles, équipements électroniques et de télécommunication, minéraux, véhicules routiers
Principales importations	:	machines et équipements de transport, produits chimiques, produits de plastique et de caoutchouc, équipements électroniques et de télécommunication, produits énergétiques, machines industrielles, véhicules routiers, minéraux, denrées alimentaires

Source : Office national de la statistique

Carte Visa Platinum
"INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT !

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la **CARTE PLATINUM INTERNATIONALE** de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.

Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE

Réconcilié malgré lui

Le président de la République élu depuis quelques mois a jugé utile de faire usage, pour la première fois, du pouvoir d'initiative que lui offre la constitution en proposant une loi de réconciliation nationale, qui n'est rien de plus qu'une loi d'amnistie qui ne dit pas son nom. «Amnistie» est un mot d'origine grecque signifiant «oubli». ➔

Par Walid Bel Hadj Amor

En droit, une loi d'amnistie est un acte juridique qui prescrit l'oubli des actes passés. Une loi d'amnistie part souvent d'un bon sentiment, qui propose de jeter aux oubliettes les turpitudes des uns et les excès des autres, en vue de passer à autre chose, lorsque vient enfin le moment de reconstruire. Mais le principe reste d'amnistier des actes connus et reconnus, des faits avérés et prouvés.

Ce qui pose la question de la réelle capacité d'investigation de l'Etat et de son appareil judiciaire, mais aussi de la volonté politique de faire la lumière sur les différents dossiers qui encombrent depuis cinq longues années l'appareil judiciaire. D'autant qu'il est difficile de croire que la Tunisie dispose aujourd'hui d'une justice indépendante et sereine, à défaut d'être infaillible.

Peut-on envisager la réconciliation sans que le fautif demande pardon, reconnaisse ses erreurs, fussent-elles d'avoir obéi aux ordres, au mépris de l'intérêt supérieur de l'Etat ? Car ce qu'on oublie souvent, et que cette loi omet de rappeler aux générations futures, c'est que le fonctionnaire est au service de l'Etat qui est lui-même au service des citoyens. Il n'est pas au service de l'exécutif et son salaire est prélevé sur les taxes payées par les citoyens. Un fonctionnaire doit être jugé sur ses actes, et même quand il ne s'est pas enrichi lui-même des actes répréhensibles commis, il aura causé un préjudice à la collectivité et pour cela il est au moins responsable, s'il n'est pas coupable.

Ainsi, le fait de mettre en avant l'absence d'enrichissement personnel dans le traitement des dossiers est une ineptie totale, car à chaque fois qu'un fonctionnaire a consenti un geste au favori du prince, il a porté préjudice à quelqu'un d'autre en contrepartie. Quant à vouloir faire croire que tous les fonctionnaires ont agi sur ordre, c'est mal connaître la race des fonctionnaires zélés qui n'avaient pas besoin d'ordre pour servir leur maître, jouant de leur pouvoir pour écarter les infréquentables désignés.

On parle de quelques milliers de fonctionnaires concernés par cette loi, parmi quelques centaines de milliers de fonctionnaires de l'Etat tunisien (trop nombreux par ailleurs), soit un ratio de moins de 1% de la masse totale des fonctionnaires de la République. Est-ce à dire que ces fonctionnaires sont indispensables à la bonne marche de l'appareil d'Etat, eux qui n'ont pas hésité à fouler aux pieds le sacro-saint principe de l'intérêt supérieur de la nation, qui n'ont pas hésité à sacrifier l'intérêt public devant leur intérêt personnel du moment, afin de conserver leur poste et leur situation. Est-ce à dire que la bonne marche de l'Etat nécessiterait de faire appel à ces fonctionnaires qui se sont trompés d'employeur, et qui ont en définitive servi la dictature au lieu de servir la République ? Que n'a-t-on pas imaginé de les mettre à la retraite d'office ? Pour s'éviter une humiliation supplémentaire, celle de leur accorder un pardon qu'ils n'ont pas demandé, de les absoudre de fautes qu'ils ne reconnaissent même pas avoir commises. Ne dit-on pas que les cimetières sont peuplés de gens indispensables ?

Quant à ceux qui s'imaginent que les affairistes de tout acabit qui ont fleuri à l'ombre du dictateur vont relancer l'économie du pays, chose qu'ils n'ont pas faite lorsque tout leur était permis, qu'ils me pardonnent si je n'en crois pas un mot. Je crains le ridicule.

Mais au fait, qu'est-ce qu'on attend de cette loi sur le plan économique et financier ? Il faut savoir que les lois d'amnistie n'ont jamais, ici ou ailleurs, permis de collecter autant d'argent qu'espéré ou promis. La République, après s'être laissé abuser par le dictateur, serait ➔

Photos non contractuelles

→sur le point de se faire violer par ses sbires, tout cela pour quelques malheureuses pièces. L'expert s'y perd entre millions et milliards, ne sachant plus quoi promettre qui soit à la hauteur de ses ambitions.

La présidence de la République a multiplié les consultations, non pas pour recueillir des avis autorisés, mais pour rechercher des relais dans la société civile pour faire l'article à cette initiative. Mais des supporters, il y en a peu. J'ai des doutes quant à la prétendue majorité qui serait favorable à cette loi, pour la bonne et simple raison que peu de gens ont pris la peine de lire et comprendre le texte proposé. Il est même probable que ce projet provoque une nouvelle bataille au sein de « la majorité présidentielle », à l'aube d'un congrès qui s'annonce déjà explosif. Pourquoi se donner tant de mal pour un texte qui n'aura aucune plus-value politique, et qui risquerait d'être un vrai boulet pour un parti déjà en grande difficulté pour trouver un semblant de cohésion ? Pas de réponse, rien que des conjectures.

Devant les urgences qui s'amoncellent, devant la crise qui ne cesse d'enfler avec ses conséquences économiques et sociales, encore à venir, cette initiative ne fait que jeter de l'huile sur le feu, alors qu'elle est censée apaiser des tensions. Il y aurait tant de choses plus intelligentes à faire en ce moment pour sauver une économie qui part en lambeaux, resserrer les liens sociaux et remettre le pays sur la voie. La bonne pour une fois !

Mais non, on enfume, une fois encore, l'opinion publique, par une proposition de loi qui ne traite rien de l'essentiel. On prend les problèmes à l'envers, sans se rendre compte qu'à force tout ira de travers. Ce que le citoyen attend, c'est qu'on lutte sérieusement contre la corruption et l'enrichissement illégal dans ce pays. L'égalité des chances, c'est aussi cela. L'Etat doit être capable de garantir le même traitement à tous les citoyens, y compris dans la sanction. Un Etat qui ferme les yeux et baisse la tête est un ersatz d'Etat.

Une réconciliation est un acte de règlement amiable pour lequel le pays doit savoir ce qu'il gagne en contrepartie de ce qu'il perd. Mais là n'est pas le propos de cette loi. On aurait pu imaginer qu'on efface le passé dans le cadre d'une loi organique de lutte contre la corruption, qui mette en place de nouvelles règles du jeu, avec des instances de contrôle disposant des ressources et moyens nécessaires pour mener une lutte sans merci contre les fraudeurs de toutes sortes, au sein de l'administration mais aussi en dehors. La corruption a pris une ampleur dantesque dans ce pays, livré au pillage, sans que cela ne semble gêner le moins du monde les gouvernements successifs de ces dernières années. Aucune initiative n'a été prise depuis «la révolution», alors même que l'ancien régime était tombé d'abord et avant tout pour sa corruption. Preuve s'il en était que de révolution, il n'y en eut point. Qu'on pardonne oui, mais à condition d'offrir des garanties pour le futur.

Que ce projet de loi soit voté et il mettra un point final au processus enclenché depuis le 14 Janvier 2011. La révolution du jasmin n'aura été qu'une révolte finalement au goût amer et à l'odeur nauséeuse.■

W.B.A.

“On aurait pu imaginer qu'on efface le passé dans le cadre d'une loi organique de lutte contre la corruption, qui mette en place de nouvelles règles du jeu, avec des instances de contrôle disposant des ressources et moyens nécessaires pour mener une lutte sans merci contre les fraudeurs de toutes sortes, au sein de l'administration mais aussi en dehors.”

ASSURANCES hayett

NAJAH+

Avec NAJAH+ lui Bâtir aujourd'hui le Succès de demain

- Une bourse ou un capital lorsqu'il aura atteint l'âge pour s'installer dans la vie active en disposant des ressources financières nécessaires ;

- Une rente en cas de survenance d'aléas de la vie.

N° Bleu 82 100 500

20 millimes/mn depuis un téléphone Fixe
40 millimes/mn depuis un téléphone Mobile

ASSURANCES hayett تأمينات حياة

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

Filiale de la COMAR

www.hayett.tn

Vivre Serein

L'extrême gauche tunisienne renoue avec ses vieux démons

Par Hédi Béhi

L'échec des rassemblements du 12 septembre dernier en a servi de révélateur. Rarement, sans doute, l'hiatus aura été aussi profond entre les Tunisiens, lassés par cinq ans d'instabilité, et une gauche en pleine crise d'adolescence politique. →

Comme on ne tire pas sur les ambulances, je ferai l'impasse sur la coalition des naufragés des élections d'octobre et décembre 2014 et me concentrerai sur le Front populaire ne serait-ce que parce qu'il résume à lui seul toutes les dérives auxquelles on assiste aujourd'hui du côté de l'opposition.

Avec ses 15 sièges à l'ARP, le FP est le premier parti d'opposition. Son martyrologe comprend deux grands militants, Mohamed Brahmi et surtout Chokri Belaïd. Ce n'est pas un parti classique, mais un fourre-tout où cohabitent le marxiste pur jus, le bobo soixante-huitard, le nassérien et l'islamiste de gauche. Le parti regorge de cadres, mais un seul émerge, Chokri Belaïd, parce qu'il a la tête politique. Lui seul savait se mettre au-dessus des contingences, distinguer entre l'important et l'essentiel. Pendant quelques mois, il a su donner de la perspective à l'action du parti. Exit les réactions épidermiques, la spontanéité révolutionnaire. La révolution est une affaire trop sérieuse pour être confiée à des exaltés fussent-ils des révolutionnaires sincères.

On se rappelle les slogans scandés par les militants du FP lors des manifestations de 2012. Nidaa et Ennahdha étaient alors englobés dans la même réprobation. Il fallait à chaque fois l'intervention de Chokri Belaïd pour y mettre fin. Je le revois, furieux, l'index appliqué sur la bouche, tançant les manifestants : «Taisez-vous !». Fin politique, l'ancien dirigeant des Patriotes démocrates avait saisi, bien avant ses camarades et alors que Nidaa Tounès venait à peine de sortir des limbes, le parti que l'extrême gauche pouvait tirer d'une alliance avec la formation de Béji Caïd Essebsi pour contrer Ennahdha et sa politique d'islamisation de la société tunisienne. Un compromis historique à la tunisienne qui devrait bouleverser le rapport de force dans le pays se profilait à l'horizon. Sur ces entrefaites, Belaïd est assassiné le 6 février 2013, mais l'impulsion est donnée. Les deux partis joueront un rôle de premier plan au sein du Front du salut, pendant tout l'été 2013, acculant la Troïka à des concessions douloureuses.

Le 12 septembre 2015, retour à la case départ. Chassez le naturel, il revient au galop. Un millier de manifestants défilent sur l'avenue Bourguiba, en ordre dispersé. Ils représentent les partis de l'opposition. Le rassemblement du FP est le plus «imposant», quelques centaines, et les slogans dégagent une impression de déjà entendu : «Echaab yourid is9at el 7oukouma». Au premier rang, les cadres du FP. Ils donnent le la. Mongi Rahoui qualifie Caïd Essebsi de «diviseur du pays», exige le retrait pur et simple du projet de loi sur la réconciliation et agite la menace d'une nouvelle révolution. Son camarade Ahmed Seddik va jusqu'à regretter le passage de Laarayedh à l'Intérieur. Nidaa Tounès et Ennahdha sont renvoyés dos à dos avec une mention spéciale pour Nida pour avoir renié ses engagements antérieurs.

Du coup, ce parti redevient l'ennemi privilégié. Chokri Belaïd n'est plus là pour encadrer les manifestants et mettre fin aux rodomontades populistes de ses épigones. Oubliés, la manifestation du 9 avril 2012 à Tunis, les tirs à la chevrotine à Siliana en 2013, les assassinats politiques. L'extrême gauche renoue avec ses vieux démons : sectarisme, populisme, propension à assimiler tout compromis à de la compromission. Dès qu'il est question de participer au pouvoir, ils sont pris d'une peur panique. Puis, réflexion faite, ils rejettent l'offre qui leur est faite au nom de la pureté révolutionnaire. Pour eux, «gouverner, c'est trahir, gouverner, c'est mentir». On fait fi des leçons du passé. On jette un partenaire potentiel dans les bras d'un adversaire irréductible pour atteindre un objectif dont la réalisation est hautement hypothétique.

Autrement dit, on lâche la proie pour l'ombre. En 1928, sous la République de Weimar, alors que les nazis entamaient leur conquête du pouvoir, le parti communiste décide de donner la priorité à la lutte contre la social-démocratie qu'il considère comme son pire ennemi. Il pensait que les excès des nazis provoqueraient une guerre civile puis l'instauration du prolétariat. En changeant ce qui doit être changé, les similitudes entre les deux démarches sont frappantes, sans doute parce qu'elles sont également imprégnées de vulgate marxiste.

La loi sur la réconciliation a été le prétexte de ce changement de cap de l'extrême gauche. A vrai dire, cette évolution était déjà inscrite en filigrane dans le refus de l'alliance avec Nidaa Tounès. Au lendemain des élections législatives, des négociations ont été engagées avec Nidaa en vue de créer une coalition gouvernementale. Un consensus a été trouvé sur toutes les questions, y compris ... «sur le prix de la bouteille de gaz».

On s'attendait à la signature de l'accord. Pendant quelques jours, les dirigeants du FP seront aux abonnés absents. Ils se manifesteront quelques jours plus tard pour dénoncer...l'alliance contre-nature Nidaa Tounès-Ennahdha à laquelle ils n'ont pas peu contribué. Ils viennent de rater leur premier rendez-vous avec l'histoire. Un parti politique a vocation à gouverner. Il a préféré la solution de facilité : «se confiner dans un rôle revendicatif».

Ces calculs politiciens ne peuvent que désespérer les Tunisiens. Il est vrai que les raisons de désespérer ne manquent pas. Combien faudra-t-il de temps pour sortir du tunnel ? Ils interrogent l'histoire. Cela peut aller jusqu'à cent ans. C'est ce qu'aura duré, en tout cas, la Révolution française. Ils interrogent les cimetières. Combien de morts pour que le calme revienne ? Là aussi, la fourchette est très large.

Face à de telles incertitudes, on se prend de nostalgie pour le passé, un passé recréé, dépouillé de ses ombres. Une phrase fait florès : «C'était mieux avant». Bourguiba est mythifié, «béatifié». Oubliés les fraudes qui ont marqué les élections de 81 et le refus constant du «combattant suprême» d'instaurer la démocratie même à doses homéopathiques, la dictature de Ben Ali, le népotisme, les malversations, les frasques de la première dame et de sa famille. La nature humaine est ainsi faite. On s'accommode de l'injustice, jamais du désordre.

A un certain moment, on avait cru que le salut viendrait de Nidaa Tounès. Très vite, les Tunisiens déchantent. Impuissants, ils assistent à la déliquescence de ce parti. Ses cadres sont pris en flagrant délit d'incompétence et d'opportunisme. Les courants s'entredéchirent. Dans les meetings, on en vient aux mains. C'est dur, dur de réussir une révolution.■

H.B.

> Avec ses 15 sièges à l'ARP, le FP est le premier parti d'opposition. Son martyrologe comprend deux grands militants, Mohamed Brahmi et surtout Chokri Belaïd. Ce n'est pas un parti classique, mais un fourre-tout où cohabitent le marxiste pur jus, le bobo soixante-huitard, le nassérien et l'islamiste de gauche. Le parti regorge de cadres, mais un seul émerge, Chokri Belaïd, parce qu'il a la tête politique. Lui seul savait se mettre au-dessus des contingences, distinguer entre l'important et l'essentiel. Pendant quelques mois, il a su donner de la perspective à l'action du parti. Exit les réactions épidermiques, la spontanéité révolutionnaire. La révolution est une affaire trop sérieuse pour être confiée à des exaltés fussent-ils des révolutionnaires sincères.

C H A R I K A T Y

MULTIRISQUES ENTREPRISES

PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

CARTE ASSURANCES vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

CHARIKATY : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux….

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins.

Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.

CARTE ASSURANCES

70e anniversaire de l'ONU

Il faut continuer à y croire et lui fournir de nouveaux Mongi Slim

En quoi l'ONU qui célèbre son 70e anniversaire peut-elle bénéficier à la Tunisie? Ce «machin» longtemps snobé par de Gaulle, enkylosé par ses lourdeurs, plombé par ses déséquilibres politiques, réduit dans ses budgets, reste-t-il l'instrument multilatéral majeur, incontournable? L'ambassadeur Ahmed Ounaïes, président de l'association Tunisie-ONU, l'affirme. Comme hier, lors du dernier quart d'heure pour l'obtention de son indépendance, ou encore lorsque Sakiet Sidi Youssef avait été bombardée, mais aussi pendant la bataille de Bizerte, le soutien de l'ONU à la démocratie tunisienne sera significatif. *«La Tunisie doit continuer à avoir foi dans cette organisation qui rassemble aujourd'hui 193 pays*, dit-il à *Leaders. Nous devons poursuivre le parcours commencé par Mongi Slim, Mahmoud Mestiri et autres illustres diplomates du temps du ministre des Affaires étrangères Sadok Mokaddem»*.

M. Ounaïes, qui a été notamment ambassadeur à la mission permanente de Tunisie auprès de l'ONU à New York, lorsque la Tunisie était membre du Conseil de sécurité (ainsi qu'ambassadeur à Moscou et New Delhi), rend particulièrement hommage à l'ancien secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld. Déjà très impliqué dans l'affaire congolaise et la lutte contre la colonisation, qui était venu à Tunis en juillet 1961 et accompagné par M. Béji Caïd Essebsi à Bizerte où il avait été violemment repoussé par l'armée française. Il en écrira un long rapport au ministre des Affaires étrangères du Général de Gaulle, Maurice Couve de Murville, dénonçant l'occupation française, ce qui lui vaudra d'être accusé de partialité. Deux mois plus tard, le 18 septembre 1961, il y a 54 ans, l'avion qui le transportait du Congo en Zambie, pour une ultime négociation entre les factions en guerre, s'écrasait dans la forêt. Sa mort suscitera une forte émotion de par le monde.

S'il rappelle cette séquence importante dans les relations de la Tunisie avec l'ONU dans les moments les plus difficiles, l'ambassadeur Ahmed Ounaïes n'oublie pas de souligner la qualité de la diplomatie tunisienne. C'est d'ailleurs ce qui a valu à Mongi Slim d'être le premier Africain élu à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU, en 1961. Hier, et encore plus aujourd'hui, la Tunisie est un partenaire de choix du système des Nations unies. Aujourd'hui, explique-t-il, le processus de transition démocratique en Tunisie, mais aussi le contexte régional, avec ce qui se passe en Libye et le reste de la région, ne nous laissent aucun choix que de surmonter tous les défis qui se posent. L'appui de l'ONU sera alors précieux.■

GARCICOM

STUSID BANK

annonce l'ouverture de sa

23ème agence

LA GOULETTE

à partir du 06 Octobre 2015

75, Avenue Habib BOURGUIBA
2060 LA GOULETTE

Tél : 71 738 033 - **Fax :**71 738 088

ستوسيد بنك
STUSID BANK

brother
at your side

NE CHOISISSEZ PLUS ENTRE PETIT PRIX ET EFFICACITÉ
OFFREZ-VOUS LES DEUX!

HL-1112A

Imprimante Laser Monochrome

- Impression jusqu'à 20 ppm
- Mémoire: 1Mo
- Capacité papier: 150 feuilles
- Connectivité USB 2.0

DCP-1512A

Imprimante Laser Monochrome 3 en-1

- Impression jusqu'à 20 ppm
- Mémoire: 16 Mo
- Capacité papier: 150 feuilles
- Connectivité USB 2.0

MFC-1810

Imprimante Laser Monochrome 4 en-1 avec fax

- Impression jusqu'à 20 ppm
- Mémoire: 16Mo
- Capacité papier: 150 feuilles
- Chargeur automatique de documents de 10 feuilles
- Connectivité USB 2.0

MIB
TECHNOLOGY PROVIDER

AGENCE MIB TUNIS: SIEGE LAC: 1 Rue Lac Toba, Les Berges du Lac, 1053 Tunis Tél: 71 862 599 Fac: 71 862 495
AGENCE MIB SFAX: N° R1, Imm. Yasmine, Av.14 Janvier Sfax 3000 Tél: 74 415 556 Fax 74 415 557
AGENCE MIB SAHLINE: Route de Sousse, 5012 Sahline Tél 73 527 202 73 527 203

Service Réclamation client: + 216 71 161 000

ONU : pour quand la réforme ?

Par Khadija T. Moalla

Les jeunes qui se sont révoltés en Tunisie et en Egypte l'ont fait pour la liberté, la dignité et la justice sociale. En affrontant à mains nues les forces armées, ils ont déclaré que ce sont des valeurs qui méritent l'ultime sacrifice et beaucoup d'entre eux ont effectivement donné leur vie. Grâce à cela, ils sont devenus une source d'inspiration pour des individus à travers le monde et les meilleurs ambassadeurs de bonne volonté de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans le maintien de ces valeurs ou leur traduction dans la réalité. →

A l'aube de son 70e anniversaire marqué notamment par la signature des Objectifs du développement durable (ODD), à New York, les 25-27 septembre 2015, comment l'ONU pourra-t-elle contribuer à un avenir meilleur pour tous les peuples de la planète?

Pensée révolutionnaire

Ces cinq dernières années représentent un moment historique de changement radical dans la région arabe et au-delà. Les temps révolutionnaires exigent une pensée révolutionnaire. L'ONU ne pouvait pas prévoir ou envisager des changements aussi radicaux en Tunisie, en Egypte et ailleurs. Malgré cela, l'ONU a certainement contribué à la promotion des droits humains universels et constamment plaidé en faveur de la bonne gouvernance, la réduction de la pauvreté et l'égalité entre les sexes. Mais le fait que l'ONU soit une organisation inter-gouvernementale l'oblige à opérer dans un cercle vicieux: travailler avec toutes sortes de gouvernements, y compris des régimes corrompus et dictatoriaux, tout en ayant le mandat de promouvoir le développement et les droits humains pour tous. Ainsi, chaque fonctionnaire international aspire à être un agent de changement capable d'inspirer une action transformatrice, mais ayant cette peur quasi obsessionnelle d'être considéré persona non grata par ces mêmes gouvernements.

Une perspective au cœur du problème

L'ONU a toujours fonctionné sur la base d'un ensemble de règles et de prescriptions. Si les réglementations sont importantes pour toute organisation, elles ne sont pas en mesure, à elles seules, d'atteindre les valeurs universelles consacrées dans la Charte des Nations unies et les autres instruments internationaux pertinents. Les bureaux de l'ONU manquent terriblement d'agents de changement. En outre, le climat de travail lui-même est trop dominé par la crainte de commettre des erreurs, une peur parfois paralysante. La créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat social sont en train d'étouffer sous le poids de trop de réglementations. Même les tentatives de «réforme» se résument à ajouter une autre couche de réglementations.

D'abord travailler sur le «pourquoi» avant de suggérer le «quoi» et le «comment» !

La majorité des documents et l'attention des Nations unies sont dirigés vers le «quoi» et le «comment». Quels résultats doivent être atteints et comment y parvenir? Malheureusement, trop peu d'attention est accordée au «pourquoi». La vision et les engagements pour réaliser cet objectif sont de plus en plus pensés comme moins pertinents, alors qu'en fait, il faut toujours se focaliser sur le pourquoi avant de commencer n'importe quelle entreprise. L'ONU a un besoin urgent d'inspirer à nouveau l'ensemble du système avec la vision des droits humains, la paix et la justice, l'égalité et la prospérité pour tous. Cette vision va au-delà des règlements et ne peut pas être atteinte par des outils de suivi et d'évaluation classiques. Sans la renaissance de la vision, l'ONU ne pourra pas opérer une réelle transformation, malgré tous les efforts et peu importe le nombre de nouveaux slogans.

Comment passer d'une organisation au service des gouvernements à une organisation au service des peuples et des nations?

L'Organisation des Nations unies devrait, par essence, être au service des →

HYUNDAI
NEW THINKING. NEW POSSIBILITIES.

Efficacité prouvée pour tout type de transport

Nouveau camion
HYUNDAI HD 78

هَاوْ الصِّنْدِي

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie
Tél. : (+216) 71 388 100 / Fax : (+216) 71 388 050

Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie
Tél. : (+216) 73 309 309 / Fax : (+216) 73 309 999

Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes
Tél : (+216) 75 273 044 / Fax : (+216) 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

→«nations» et non des gouvernements ou des régimes particulièrement autoritaires. Il y a un besoin urgent d'un changement de paradigme qui permettrait d'assurer la loyauté de tous les fonctionnaires et des structures civiles de l'ONU à un code d'éthique des plus élevés. Ce code doit aller au-delà des micro-éthiques à des valeurs fondamentales d'intégrité, de justice et de responsabilisation des personnes. Ce code devrait gérer les dilemmes éthiques de la rédaction de rapports crédibles vis-à-vis de ceux qui sont politiquement corrects. Il faut un code professionnel plus important de l'éthique qui veille à ce que toute personne qui travaille pour l'ONU travaille pour les peuples et non pour leurs gouvernements.

Prise en compte de l'être humain comme une entité plutôt qu'à travers les filtres des mandats et des sources de financement

Un être humain est un tout faisant face à divers défis de développement. Dans la majorité des cas, nous ne pouvons pas résoudre un problème sans dénouer les autres problèmes qui lui sont intrinsèquement liés. Il est impératif d'être toujours conscient de la situation dans son ensemble sans se laisser distraire par des compétitions sur les mandats, les ressources, etc. Cette vision holistique est un état d'esprit qui va au-delà des réunions de coordination et d'autres outils de planification. Cette même vision holistique est le seul espoir de produire une véritable réponse coordonnée et synergique pour tous les défis du développement. Il faut comprendre la réalité dans sa globalité et sa complexité afin de parvenir à une véritable vision et action intégrées. Y parvenir reviendrait à œuvrer comme un corps plus dynamique pour une action synergique contribuant à l'édification de nations résilientes.

Le système des Nations unies devrait également intégrer les connaissances émergentes issues de ces révoltes en établissant des relations avec les différentes forces de l'opposition. Une nouvelle Charte peut être nécessaire, y compris un nouveau mandat qui promeut ces relations avec toutes les composantes d'une nation. Prenant en cela l'exemple des médias internationaux et régionaux qui ont gagné la confiance des populations grâce aux relations qu'elles ont établies avec tous les acteurs de la société. Dans un véritable test de leadership, les médias ont été au côté des foules protestataires, exposant ainsi leur vie pour accomplir leur devoir d'information.

Seule une transformation fondamentale et radicale permettra d'accéder aux valeurs communes de l'humanité. Pour cela, il est impératif de créer une ambiance de travail incitant au courage d'exprimer une nouvelle vision de l'avenir et de défier le statu quo afin de favoriser de nouvelles solutions et un engagement intègre et authentique pour défendre les valeurs universelles à n'importe quel prix !.■

K.T.M.
PhD

Plus de soutien international à la Tunisie

Par Mounir Tabet

Que représente le 70e anniversaire des Nations unies et qu'est-ce que cela devrait signifier pour le reste du monde? Qu'y a-t-il de si spécial concernant les réunions de New York cette année et particulièrement cette Assemblée générale? Et pourquoi le nouveau programme de développement est-il important à ce niveau et quels sont les nouveaux éléments qu'il apporte ? Dans une grande interview accordée à *Leaders*, Mounir Tabet, coordinateur résident du Système des Nations unies en Tunisie, a bien voulu répondre à ces questions (lire le texte intégral sur www.leaders.com.tn). ➔

Plus précisément, il explique dans les extraits suivants pourquoi les Tunisiens doivent s'intéresser aux Objectif du développement durable (ODD) et ce qu'ils peuvent faire pour les soutenir? Et que fait le Système des Nations unies en Tunisie pour appuyer le développement en général et les ODD en particulier ?

Il est important de se rappeler que l'idéal des Nations unies est venu suite aux grandes souffrances et aux tragédies de la Première et Seconde guerre mondiales. Ce haut degré de souffrance humaine sans précédent a motivé les dirigeants mondiaux de puiser dans les idéaux et principes universels et collectifs de l'humanité pour préparer, en 1945, la charte des Nations unies comme l'image désirée d'une éventuelle société humaine. Depuis, les Nations unies ont fait de grandes réalisations. Parmi ces réalisations, il s'agit de mener la charge pour le démantèlement du colonialisme et apporter la liberté à des millions de personnes, de négocier 172 règlements pacifiques de conflits, de déployer 42 missions de maintien de la paix et d'observation dans le monde entier, de permettre au peuple de 45 pays de participer à des élections libres et justes, de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant d'extrême pauvreté à travers le monde ainsi que le nombre d'enfants déscolarisés et d'aider plus de 30 millions de réfugiés dans le monde entier. Pour leur effort de paix, de développement et d'aide humanitaire, les Nations unies, leurs organismes et équipes ont été récompensés du prix Nobel onze fois.

Le 70e anniversaire des Nations unies est une opportunité de prendre le temps de célébrer les Nations unies et leurs réalisations. Evidemment, nous reconnaissons que le monde est bien loin de l'idéal que les dirigeants du monde avaient désiré en 1945. Le monde a encore un long chemin à faire avant d'atteindre cet idéal. Mais aujourd'hui et pour un instant, il est important de s'arrêter, de réfléchir et d'apprécier le bien que les Nations unies ont pu apporter au monde.

Malgré tous les progrès mentionnés, nous avons encore beaucoup de défis à relever dans le monde. En effet, plus de 800 millions de personnes vivent toujours avec moins de 1.25 dollar/jour, 1 personne sur 9 sur la planète souffre encore de famine, 1 adulte sur 6 est encore illettré et les 2/3 sont des femmes, les inégalités dans et entre les pays ne cessent de grandir, notre environnement, écosystème et climat sont sérieusement menacés et les conflits régionaux, les réfugiés et la migration

sont des défis croissants. Il est devenu évident qu'aucun pays ne peut faire face à ces défis seul et aucune tranche de la société ne peut relever ces défis sans la coopération des autres.

Pendant les trois dernières années, les Nations unies, avec le plus grand nombre d'Etats membres et plus de 8 millions de citoyens de 194 pays, dont la Tunisie, ont entrepris les plus larges consultations de leur histoire pour mettre en place un programme mondial en vue de relever les défis actuels en matière de développement. Ces consultations et négociations mènent au développement d'un nouveau programme appelé *«Transformer notre monde: programme de développement durable d'ici 2030»*. Ce programme a été récemment approuvé par le sommet des Nations unies lors de l'Assemblée générale du 25 septembre 2015.

Les 17 Objectifs du développement durable consistent à mettre fin à la pauvreté et à la faim, promouvoir la santé et l'éducation, assurer la paix et la justice et protéger l'environnement naturel, tout en entérinant l'égalité et les droits de l'homme qui sont au cœur du processus de développement de tous les peuples. Les Tunisiens sont également concernés par ces objectifs. Certains parmi eux étaient l'essence même des revendications de la révolution qui a conduit la Tunisie à la position où elle se trouve en ce moment. Après avoir enregistré un tel succès important lors la première phase de la transition, y compris la tenue d'élections transparentes et fructueuses, l'approbation d'une constitution moderne et consensuelle et le transfert pacifique du pouvoir, la Tunisie tourne maintenant son attention vers les défis économiques et sécuritaires à relever.→

آمي للتأمين
AMI Assurances

سُوق بآمان
و صيّف مطمان

« AMI » تمنح حرفائها فرصة الفوز
بسنة من التأمين المجاني
في صورة عدم إرتكابهم حادث خلال صيف 2015.

تتم عمليّة القرعة و السّحب في شهر نوفمبر 2015 بحضور عدل تنفيذ.

تأمنّك وآطّمنك

www.assurancesami.com

advertise 31 20 11 20

Que fait le Système des Nations unies en Tunisie pour appuyer le développement en général et les ODD en particulier ?

Face à la conjoncture exceptionnelle du pays et dès fin janvier 2011, le Système des Nations unies a immédiatement saisi la mesure historique des évènements, en prenant la décision de suspendre, à un an de son terme, le Plan cadre d'aide au développement en vigueur (Undaf 2007-2011). Il a adopté ainsi en mars 2011 une *«stratégie de transition en Tunisie»*, destinée à appuyer la Tunisie sur une période de quatre ans (2011-2014).

Cette stratégie a constitué un cadre de référence flexible guidant le travail des agences du SNU durant la phase transitoire. Elle a établi la jonction entre l'ancien Undaf 2007-2011, suspendu après la révolution et celui couvrant la période 2015-2019. Vos lecteurs peuvent accéder à un document qui résume les réalisations du SNU durant la première phase de la transition sur notre site web mais je citerais ici quelques-unes :

• Plaidoyer et appui technique pour l'intégration des standards internationaux de droits humains dans la constitution, pour la levée des réserves à la Cedaw, pour la parité en matière de représentation élective, et pour l'intégration des droits des femmes et de l'enfant et des handicapés dans la constitution. Renforcement des capacités en matière de droits de l'homme et de liberté d'expression pour les journalistes, forces de sécurité, OSC et autres acteurs.
• Renforcement et appui technique à l'ANC dans les domaines du renforcement institutionnel, du partage d'expériences sur le travail parlementaire et la préparation de la constitution ainsi qu'un appui aux autres instances indépendantes comme la Haica en matière de liberté de la presse et l'Inluc en matière de lutte contre la corruption.
• Appui au processus électoral, y inclus appui à l'élaboration de la loi électorale, l'assistance technique à l'organisation des élections (inscription, procédures, sensibilisation, matériel, éducation électorale et renforcement de la participation populaire, gestion des résultats, capitalisation des leçons apprises...), ainsi que la formation de femmes candidates potentielles et de journalistes.
• Appui à la réforme de la justice et la justice transitionnelle, y inclus appui technique à la définition d'une vision stratégique de la réforme du secteur judiciaire et pénitentiaire, appui au processus de justice transitionnelle et l'Instance vérité dignité, appui à l'élaboration d'un projet de loi sur la justice transitionnelle initié sur la base des standards internationaux et des recommandations du dialogue, et appui à la mise en place d'un système d'information judiciaire intégré.
• Appui à la réforme du secteur de sécurité et pénitentiaire, y inclus l'introduction du concept de police de proximité dans six postes pilotes de la police et de la garde nationale, formation et renforcement de capacités, surtout dans le domaine des droits humains, ainsi qu'un programme d'appui à la reforme pénitentiaire.
• Appui à la société civile et au dialogue national à travers des programmes et le renforcement de capacités, y inclus dans les domaines de formation sur des mécanismes de construction du consensus, appui aux initiatives locales de dialogue sur les enjeux constitutionnels, les réformes et la résolution des conflits, sensibilisation au processus constitutionnel,→

LOUKIL

➔la citoyenneté, la démocratie et les droits de l'Homme, promotion de l'implication des jeunes dans le processus constitutionnel et collecte de leurs attentes.

Le SNU a aussi appuyé les réflexions nationales en matière de réforme des secteurs de l'industrie, l'agriculture, la santé, l'éducation, la protection sociale ainsi que dans des projets de création d'emplois, surtout par le biais des petites et moyennes entreprises (PME) dans les régions ainsi qu'un appui pointu dans le domaine des cantines scolaires et œuvré dans les domaines d'adaptation et de mitigation aux changements climatiques, efficacité énergétique, protection côtière et biodiversité. Je dois souligner ici que sans l'appui financier des pays donateurs comme le Japon, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Belgique, l'Union européenne, l'Allemagne, l'Italie, Les Etats-Unis, l'Espagne, la Suisse, l'Autriche, le Royaume-Uni, la Finlande, la France, les Pays-Bas et bien d'autres, il nous sera impossible de réaliser ces résultats. Je tiens à les remercier au nom de toutes les agences du SNU. Mes remerciements vont également au gouvernement et au peuple tunisiens qui nous ont fait confiance et nous ont associés à ce grand chantier de transition et de développement.

Dans le cadre de notre coopération avec la Tunisie pour la période 2015-2019, nous espérons continuer à appuyer la Tunisie dans tous ces domaines mais aussi en mettant plus d'emphase sur un appui plus pointu pour la promotion et la création d'un modèle économique équitable, inclusif et résilient, surtout en appuyant la préparation du plan quinquennal et l'introduction d'un indice de pauvreté multidimensionnel ainsi qu'un appui technique sectoriel par les agences du SNU, chacune dans son domaine. Les ODD serviront certainement comme un outil incontournable de travail pour cette période.

Et pour conclure ?

Maintenant que l'attention se concentre sur les défis économiques, il est encourageant de voir que le gouvernement se penche sur ce problème dans une perspective de moyen terme. En plus des réformes qui sont en cours d'examen, y compris la loi sur les investissements, les réformes fiscales et douanières, la réforme du secteur bancaire et autres, la Tunisie prépare également son plan quinquennal (2016-2020) qui pourrait devenir le grand cadre pour gérer la croissance équitable et inclusive attendue.

La préparation du plan quinquennal, d'une part, et des ODD, d'autre part, représente une occasion historique pour une plus grande intégration de ces ODD dans les processus nationaux et régionaux de planification, bénéficiant de l'appui technique international, surtout qu'il y a un grand alignement entre les ODD et le plan national. Je suis heureux d'apprendre que le chef du gouvernement, M. Habib Essid, a déjà annoncé dans ses réunions avec les autorités onusiennes lors de sa participation aux travaux du sommet de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, l'engagement de la Tunisie à intégrer les ODD et mettre en œuvre l'agenda 2030 du développement dans le pays. Bien sûr, l'ONU se tient prête à soutenir la Tunisie dans ce domaine et dans d'autres.

Je suis très optimiste pour la Tunisie en raison de son engagement dans l'esprit de dialogue pour résoudre les différends sociaux et politiques, en raison de l'énergie et de la capacité de sa jeunesse, de ses femmes et de ses organisations de la société civile et en raison de son gouvernement et son administration qui essaient toujours d'améliorer la vie quotidienne des citoyens.

Cela dit, plus le soutien international à la Tunisie est grand, plus grandes sont ses chances de réussir. Par conséquent, j'encourage tous les pays qui veulent voir une région plus démocratique, plus prospère et plus équitable à appuyer la Tunisie à poursuivre son chemin et inspirer les autres avec de nouveaux progrès.■

M.T.
Coordinateur résident
du Système des Nations unies
en Tunisie

1 - Transformer notre monde: Programme de développement durable d'ici 2030 https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/7843outcomedocfrench.pdf

2 - http://www.onu-tn.org/uploads/documents/1443005792O.pdf

Drame syrien

Eau, environnement et dictature

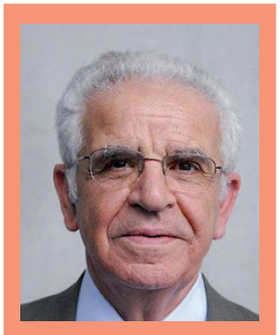

Mohamed Larbi Bouguerra

«Incapables de civiliser autrement qu'avec du fil de fer barbelés»
(Hédi Kaddour, Les prépondérants, Gallimard, Paris, 2015, p. 414) ➔

L'afflux d'émigrés syriens aux frontières de l'Union européenne a libéré un peu plus la parole raciste et islamophobe en France et du trio de la famille Le Pen, en passant par certains élus comme Robert Ménard (maire de Béziers, élu avec l'appui du FN) ou Patrick Devedjian (ancien ministre de droite actuellement président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine), voire l'ancien Premier ministre François Fillon, adepte des statistiques ethniques chères à Mme Le Pen, pour *«ne pas subir une immigration qui ne viendrait que d'une seule région du monde»* et afin de faire des enfants d'immigrés de troisième génération d'éternels étrangers. Il en est de même d'un quarteron d'intellectuels. C'est ainsi que le philosophe Michel Onfray estime que Marine Le Pen *«parle au peuple…abandonné par les élites…»* et regrette que *«les populations étrangères soient accueillies devant les caméras du 20 heures»*. Quant à la philosophe Elisabeth Badinter, elle estime que la vraie laïcité (c'est l'Islam que l'on vise ici) ne serait défendue que par le FN ! (*Le Monde*, 20-21 septembre 2015, p.10). L'Europe- miracle- découvre enfin les réfugiés alors que des millions d'Irakiens, de Libyens et de Palestiniens peuplent les camps !

Jean-Paul Sartre, reviens, les intellectuels français sont devenus des agents de la droite décomplexée !

Pourtant, s'agissant des réfugiés syriens, le Prix Nobel d'économie Jean Tirole affirmait sur France Inter, le 17 septembre 2015, que ceux-ci constituaient en fait *«une richesse pour le pays»*. Des drames atroces émaillent ces déplacements de population telle la noyade du petit Aylan et les histoires individuelles de ces réfugiés révèlent qu'ils ne quittent pas de gaîté de cœur leur foyer et leur pays arrosés par le chlore et les tonneaux d'explosifs de Bachar El Assad.

Dégradation environnementale

Une autre raison – peu évoquée – de cette fuite éperdue des Syriens est la dégradation environnementale et le manque d'eau – dû d'abord à la sécheresse- qui ont fait croître exode rural, misère, instabilité et violence. Le rôle du changement climatique, de la dégradation environnementale -en un mot, la crise écologique- agissent en fait comme facteurs multiplicateurs des conflits et de la misère. Du reste, si ces facteurs agissent dans le cas syrien, ils agissent aussi ailleurs comme au Yémen où le manque d'eau est criant.

Les scientifiques attirent l'attention sur les facteurs environnementaux à la base tant de l'exode des migrants : *«….Les enjeux agro-environnementaux ne peuvent que s'imposer davantage dans les affaires diplomatiques, sécuritaires et d'aide internationale. Malheureusement, le nombre et la qualité des études prévoyant une hausse des températures*→

→*globales et une baisse à long terme du régime des précipitations, presque partout en Afrique et au Proche-Orient, confirment les scénarios les plus pessimistes ».* (*Le Monde*, 23-24 août 2015,p. 13).

Il importe cependant d'être prudent et de ne pas attribuer tous les drames humains unilatéralement à l'écologie. Le Prix Nobel d'économie Amartya Sen a montré que, depuis l'indépendance de l'Inde, on n'a pas déploré de famine même lors des années de très mauvaises récoltes et de faibles moussons. Pourquoi ? Parce que, répond l'économiste Sen, la démocratie, la liberté de la presse… ont contraint les autorités à prendre des mesures pour prévenir la disette et assurer une bonne redistribution. Bien entendu, on en est bien loin dans le cas de la Syrie d'aujourd'hui, hélas !

Riche héritage hydrique

A l'heure où en France l'islamophobie galope, les attaques et les tirs contre les mosquées augmentent (*Le Monde*, 22 septembre 2015, p. 10), il est utile de rappeler que, pour les Arabes, Damas est célèbre notamment par la Barrada, la rivière qui la traverse -aujourd'hui asséchée. Elle a si longtemps fait l'admiration des poètes et des voyageurs. Ibn Battuta, qui la visita en août 1326, donne sa description par Ibn Jubayr : *«Damas est le paradis de l'Orient…Elle s'honore d'avoir abrité le Messie et sa mère sur une colline, séjour tranquille, arrosé d'eaux vives, où s'étend une ombre épaisse et où l'onde est semblable à celle de Salsabil au paradis. Ses ruisseaux serpentent partout, ses parterres sont parcourus d'une brise légère vivifiante…*Le sol de Damas est si saturé d'eau …que les pierres dures vous crieraient presque : *«Frappez du pied, c'est là que vous pourrez faire vos ablutions avec une eau fraîche et que vous pourrez boire». Les jardins entourent Damas comme le halo entoure la lune…».* Damas est aussi connue pour sa splendide Ghoûta, cette plaine de verdure qui la ceinture si joliment. La capitale syrienne était desservie par un système de distribution d'eau urbaine efficient et équitable qui allouait les volumes nécessaires aux mosquées, aux casernes, aux hammams, aux auberges et aux maisons des particuliers. La Syrie est également connue pour ses norias millénaires comme celle de Hama, sur le fleuve Al Assi (Oronte) attestant d'une incontestable maîtrise des connaissances hydrauliques qui remonterait aux Byzantins. Preuve peut-être de la décadence actuelle du pays en ce domaine, l'effondrement le 4 juin 2002 du barrage Zeyzoun, sur l'Oronte, dans le gouvernorat de Hama et qui fit 22 victimes. Construit en 1996, il assurait l'irrigation de 14 000 ha. Les autorités n'avaient pas consenti aux réparations nécessaires en dépit des alertes. L'eau du barrage ayant dévasté 80 km2, détruit des centaines de maisons, des milliers de personnes devinrent des réfugiés élisant domicile dans des bidonvilles.

Facétie de l'Histoire ! Les rebelles ont pris le contrôle, en février 2013, du barrage Al Thawra de 880MW construit en 1983. Ils s'assuraient ainsi le contrôle de la production d'électricité de la province de Raqqa ainsi que celui des 14,1 milliards de m3 du lac Assad alimenté par l'eau de l'Euphrate. Or, cette eau alimente les villes en eau potable et permet l'irrigation donc l'alimentation de la région. Cette ressource vitale est devenue un puissant moyen de contrôle des populations entre les mains de la rébellion. De fait, la soif n'est-elle pas devenue une redoutable arme entre les mains de Daech au sud de l'Irak? (Georges Malbrunot, L'eau, nouvelle arme de guerre de Daech ? *Le Figaro*, 10 juin 2015).

Une sécheresse exceptionnelle

Un document onusien publié en 2010 affirme que la sécheresse représente le plus grand malheur qui guette le monde arabe où 38 millions de personnes l'ont subie entre 1970 et 2009. Or, la Syrie ainsi que la Jordanie subissent, depuis un siècle, une diminution sensible des précipitations et une élévation marquée de la température. (*The Washington Post*, 15 septembre 2015). En 2002, les premiers satellites capables de réaliser un monitoring de l'eau ont été lancés. Leurs clichés montrent que les bassins du Tigre et de l'Euphrate – partagés entre la Turquie, la Syrie et l'Iran septentrional - ont perdu, entre 2003 et 2009, 144 milliards de m3 d'eau du fait surtout de la sécheresse. Cependant, la surexploitation et les mauvais choix agricoles ne sont pas étrangers à cette situation. Le nombre de puits est passé de 135 000 en 1999 à près de 230 000 en 2010, accélérant la baisse du niveau des nappes. Le pouvoir syrien a subventionné la culture du coton – qui demande énormément d'eau- sans tenir compte du capital hydrique du pays, voire en fermant les yeux sur une baisse alarmante des nappes phréatiques. Les avertissements n'ont pourtant pas manqué puisque, dès 2001, la Banque mondiale prévenait la Syrie en ces termes : *«Le gouvernement devra reconnaître qu'atteindre une sécurité alimentaire à court terme en ce qui concerne le blé et les autres céréales en encourageant une production de coton qui exige beaucoup d'eau est à même de remettre en cause la sécurité de la Syrie sur le long terme en réduisant les ressources disponibles des nappes phréatiques».*

Un rapport de l'Unicef (juin 2014) informe que certaines parties du pays ont reçu les plus bas niveaux de pluie enregistrés au cours des cinquante dernières années. Plus généralement, la Syrie a reçu la moitié de la moyenne des précipitations annuelles d'une année normale. La sécheresse menace aussi la Jordanie, le Liban et l'Irak où les réfugiés syriens exercent déjà une pression importante sur la ressource.

Mais aujourd'hui, la Syrie – berceau de l'agriculture et de l'élevage, il y a 12 000 ans et faisant partie avec l'Irak du *«Croissant fertile»* des Arabes – vit des moments dramatiques, notamment dans le domaine agricole, alors que le pays était le seul de la région à atteindre l'autosuffisance alimentaire, voire en mesure d'exporter du blé. En 2008, il a dû en importer.

Cette situation doit beaucoup à la guerre mais aussi à une sécheresse endémique. L'ONU estime que 150 000 ha en Syrie ont connu huit années de sécheresse entre 2000 et 2010. En juin 2014, les réserves d'eau potable en Syrie représentaient le tiers du niveau qu'elles accusaient avant mars 2011, au début de la guerre. Le conflit a aussi ravagé des adductions d'eau, des canaux et des pompes d'irrigation. Dans un dossier consacré à *«l'agriculture et la sécheresse»*, Michelle Grayson écrit dans la prestigieuse revue scientifique *Nature* (26 septembre 2013) : *«La sécheresse a longtemps été un fléau pour l'Humanité* →

OACA

STB

→*et un facteur de guerre et de conflit. L'actuelle crise syrienne, par exemple, vient à la suite d'une des pires sécheresses qu'a connues ce pays».*

De son côté, Thomas L. Friedman avertit dans le *New York Times* (21 janvier 2014): *«Aujourd'hui, on ne peut comprendre le réveil arabe…sans prendre en compte le stress exercé par le climat, l'environnement et la population».* D'après lui, les révélations de WikiLeaks prouvent que le représentant de la FAO avait prévu, dès 2008, le désastre et l'instabilité politique qui menaçaient le pays du fait de la sécheresse affectant un million de personnes, sécheresse qui a sévi de 2006 à 2010, la pire depuis quatre décennies. Le document affirme que l'érosion du tissu agricole est susceptible d'une «destruction sociale» de la Syrie rurale. Sans assistance, affirmait la FAO, 15 000 petits fermiers seraient contraints de quitter la province de Hasakah pour les villes de la Syrie du sud qui accueillent déjà des milliers de réfugiés irakiens. En 2010, près d'un million de personnes vivant de l'agriculture et leurs familles ont dû émigrer vers des cités déjà surpeuplées. Le régime d'Assad n'a pu les aider et dès que le Printemps arabe se manifesta en Tunisie et en Egypte, les démocrates syriens se mobilisèrent et trouvèrent facilement des recrues parmi tous ceux que la sécheresse avait frappés et qui peuplent les bidonvilles ceinturant Damas, Alep…et dont certains frappent maintenant aux portes de l'Europe. Contrairement à ce qu'écrivait Ghassen Salamé en 1993 : *«Dans la forme massive qu'il avait revêtue durant les années 60 et 70, l'exode rural appartient désormais au passé pour l'ensemble du monde arabe…».*

Mais, n'oublions pas que Bachar Al Assad a usurpé le pays au profit de la minorité alaouite…. comme le clan Ben Ali-Trabelsi chez nous !

En outre, la répression barbare exercée par la police et les nombreux services de renseignements du régime ainsi que les fortunes et l'étalage obscène de richesse des proches du Président insultant quotidiennement l'ensemble des Syriens ont aussi poussé à la révolte.

L'eau à l'origine de la révolution ?

Il n'en demeure pas moins vrai que la sécheresse a eu des répercussions dramatiques avant même le déclenchement de la révolte partie de Deraa en mars 2011, à la suite de la mort sous la torture d'enfants coupables d'avoir écrit sur les murs des slogans hostiles au régime inspirés par la révolution tunisienne et l'arrogance de la police à l'égard de leurs parents. Le résultat a été une baisse spectaculaire de la production – plus sensible évidemment dans les zones non irriguées- perte de la moitié du cheptel, voire une réelle désertification des terres jusque-là productives. Selon un rapport de l'ONU publié en 2010, la population affectée par la sécheresse à la fin des années 2000 a souffert d'une baisse de revenus atteignant plus de 90%. La malnutrition s'est répandue et de nombreux exploitants agricoles n'ont pas eu de récolte pendant deux années consécutives. Des éleveurs ont perdu les trois quarts de leurs troupeaux. Le conflit n'a évidemment rien arrangé : les réseaux d'irrigation construits par les Soviétiques dans les années 1970 ont gravement pâti, l'insécurité s'est généralisée, les prix des produits alimentaires ainsi que ceux des carburants ont explosé. Pour les observateurs, la sécheresse des années 2000 a fortement contribué à la terrible explosion qui secoue encore aujourd'hui un pays dévasté qui déplore près de 240 000 morts, sept millions de déplacés et quatre millions de ses habitants qui ont quitté le pays (dont des Palestiniens du camp du Yarmouk). L'étincelle, notent-ils, est partie des zones les plus affectées par la sécheresse d'autant que la gestion de l'impact de celle-ci par le pouvoir a suscité mécontentement et colère. De plus, le pouvoir a utilisé l'eau comme arme contre la ville d'Alep. La station de pompage d'al Khafsa s'est arrêtée le 10 mai 2014 et la moitié de la ville a été privée d'eau. De son côté, la rébellion contrôle le barrage de Techrine sur l'Euphrate depuis novembre 2012.

Quoi qu'il en soit du devenir du conflit, la Syrie est un pays dévasté- un Etat failli ?- que le changement climatique crucifie par un manque d'eau chronique, annonciateur de difficultés alimentaires et énergétiques. Pourtant, le pays est traversé par l'Euphrate sur 675 km. L'eau de ce fleuve est sous le contrôle de l'amont, en Turquie. De plus, son château d'eau – le Golan – est occupé par Israël depuis 1967, la Syrie n'ayant pas consenti au partage léonin des eaux imposé par Israël à la Jordanie en 1994.

Pour conclure, empruntons à Laetitia van Eeckhout et à Stéphane Foucart qui ont écrit dans *Le Monde* (11 septembre 2015) un article: *«Le changement climatique, facteur de déstabilisation et de migration»* où l'on relève: *«S'agit-il d'une «crise» ? Ou, plutôt, de l'installation d'un nouveau régime de migrations, alimenté par le changement climatique en cours ? L'afflux de migrants et de réfugiés cherchant asile en Europe est aujourd'hui principalement causé par des guerres civiles et l'effondrement des Etats du Moyen-Orient, mais le rôle du climat, bien qu'impossible à chiffrer, est plus que probable».*

> C'est pourquoi, en Tunisie, les questions environnementales (déchets, inondations, dégradation des côtes, gestion des eaux usées, adductions d'eau absentes en milieu rural, pollutions industrielles, absence d'espaces verts…) doivent être plus sérieusement intégrées dans les agendas politiques.

C'est pourquoi, en Tunisie, les questions environnementales (déchets, inondations, dégradation des côtes, gestion des eaux usées, adductions d'eau absentes en milieu rural, pollutions industrielles, absence d'espaces verts…) doivent être plus sérieusement intégrées dans les agendas politiques.■

M.L.B.

Gestion de l'eau

Une pratique historique !

Par Salem Hamdi

Les grandes civilisations de l'histoire se sont toujours développées autour d'une ressource vitale : l'eau. Celle-ci est indispensable pour les besoins en eau potable, en eau d'irrigation et en eau pour l'industrie. Des civilisations comme celles de l'empire romain, des phéniciens et de l'Egypte antique furent toutes fondées sur la facilité de leur accès à l'eau. →

Sans le Nil, un désert immense s'étendrait de la mer Rouge à l'océan Atlantique. L'existence de l'Egypte a été conditionnée par celle du Nil, ce qui explique la forte densité démographique de cette région et la succession de cultures qu'elle a connues. Les populations, pratiquant la lutte contre la sécheresse par nomadisme en fuyant les régions arides, ont trouvé refuge au cours des siècles le long des berges du Nil.

En Tunisie, la Medjerda, seul cours d'eau pérenne du pays, prend sa source depuis Souk Hras en Algérie. Principale source d'eau du pays, elle a joué un rôle stratégique dans le développement de celui-ci et a poussé à la fondation des villes de Chemtou et Utique, mais aussi dans une moindre mesure Carthage et Tunis à proximité de la partie aval de l'oued.

L'empereur Hadrien a décidé de ramener l'eau à partir des ressources hydriques des massifs montagneux du Djebel Zaghouan et du Jouggar au moyen d'un imposant aqueduc «El hanaya» qui véhiculait les eaux vers les citernes de la Maalga, situées sur les hauteurs de la colline de Carthage. L'aqueduc comporte deux branches : l'une provenant de Zaghouan, l'autre de Jouggar, ces deux branches se réunissent à Mograne. La longueur totale de l'aqueduc de sa source jusqu'à Carthage, y compris les diverses ramifications, est de 132 kilomètres.
La majeure partie du territoire tunisien est en zone semi-aride à aride, 73% des terres agricoles sont en zone aride ou semi-aride où les précipitations annuelles ne dépassent guère 300 mm. Cette situation géoclimatique difficile n'a pas empêché la Tunisie de participer d'une manière notable au

développement des principales civilisations de la Méditerranée. Les principales époques carthaginoise, romaine et arabo-musulmane ont fait de la Tunisie un épicentre de développement agricole. La Tunisie a su convenablement gérer ses ressources en eau, limitées, aléatoires, et géographiquement inégalement réparties : les transferts d'eau sur de longues distances existent depuis l'Antiquité. Les pénuries conjoncturelles et structurelles sont des réalités anciennes dont la Tunisie a appris à gérer les conséquences néfastes.

Les savoir-faire traditionnels sont variés, la présence des citernes enterrées (*mejels*) utilisées pour la collecte des eaux pluviales est le témoignage d'une tradition très ancienne en Tunisie pour l'exploitation de ces eaux, surtout pendant les périodes sèches. Le nomadisme fut un mode de vie adapté aux conditions climatiques variables dans les zones les plus affectées par la sécheresse, essentiellement le Centre et le Sud, où la population se déplace d'une région à une autre pour minimiser les incidences négatives de la sécheresse. Les « Jessours » berbères de Sned, Matmata et Segui et les ouvrages romains et arabes répartis sur tout le territoire montrent une prise de conscience des populations tunisiennes successives de la nécessité d'assurer une gestion appropriée de l'irrégularité des ressources hydriques.

L'agriculture, un secteur déterminant de la sécurité alimentaire, est amplement dépendante de la disponibilité de l'eau. L'agriculture tunisienne – très consommatrice d'eau – utilise plus de 80% de nos ressources hydriques mobilisées. De ce fait, la stratégie de développement agricole devrait impérativement tenir compte du contexte de la rareté de l'eau. En effet, les études montrent que les niveaux des besoins atteindront la limite disponible des ressources hydriques en l'an 2030, dans le cas d'une hypothèse optimiste. La politique agricole tunisienne est parvenue à mobiliser environ 95% de l'eau exploitable (pluviale et souterraine) par la création de barrages, de lacs collinaires et de forages.→

➔L'accroissement futur de la population et ses besoins se manifestera par une demande supplémentaire en eau pour la satisfaction des besoins en eau potable ainsi que des besoins de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme. Aussi le conflit sera inévitable et l'arbitrage en matière d'allocation de la ressource exigera la recherche d'autres ressources non conventionnelles telles que le dessalement et le recyclage des eaux usées traitées. Les nappes du Cap Bon, de Kairouan, de Sidi Bouzid et de Kasserine sont surexploitées depuis plusieurs années malgré les lois d'interdiction en vigueur. Leurs conditions d'exploitation se sont vraisemblablement encore dégradées depuis la révolution de 2011. L'administration tunisienne n'est plus en mesure de contrôler et/ou de réprimer les créations illégales de puits. Depuis, plusieurs puits ont été creusés sans autorisation, et une lutte contre les sources de contamination éventuelle (déchets industriels, ménagers, agricoles, etc.) par l'instauration d'une coopération horizontale entre les différents acteurs doit être instaurée et réglementée.

L'agriculture irriguée est pratiquée sur environ 450 000 ha – soit environ 10% de la superficie labourable-dont 240 000 ha sont dans des périmètres publics irrigués, alors que 210 000 sont irrigués à partir de puits de surface et de sondages. L'agriculture irriguée contribue largement à la sécurité alimentaire tunisienne en fournissant en moyenne aux alentours de 35% de la valeur de la production agricole, alors que l'objectif national est d'atteindre 50%. Elle participe à environ 95% de la production maraîchère et 30% de la production laitière. Elle contribue à hauteur de 20% de la valeur des exportations agricoles et compte pour 20% dans la création d'emplois en agriculture. Malgré l'importance de la contribution de l'agriculture irriguée dans la sécurité alimentaire, ce secteur subit une dégradation continue de ses principaux facteurs de production : la vétusté des réseaux d'irrigation, la mauvaise gestion de l'eau, l'hydromorphie des périmètres irrigués, la salinisation des eaux souterraines, et la perte des pressions des nappes…

La Tunisie présente une situation particulièrement vulnérable du fait de ses ressources naturelles limitées, surtout ses ressources hydriques, son climat caractérisé par une aridité et une forte variabilité du nord au sud, et une désertification accélérée. Certaines productions agricoles (céréaliculture, oléiculture, élevage et cultures maraîchères …) pourraient ne pas survivre aux conditions climatiques extrêmes prévues par le phénomène du changement climatique. Des risques sérieux pour l'économie peuvent en découler. Les quatre années sèches de 1998 à 2001 ont été très difficiles à gérer sur les plans économique et social.

Les régions côtières de la Tunisie centrale (pôles de Sousse, Sfax et Tunis) se caractérisent par l'insuffisance de leurs ressources hydriques pour satisfaire leurs besoins en eau potable et en eau pour les activités agricoles, industrielles et touristiques.

Les régions du littoral à l'Est du pays, concentrant plus de 90% de l'activité économique nationale, requièrent un transfert d'eau à partir des barrages du Nord et de l'extrême Nord du pays ainsi qu'à partir des nappes de la Tunisie centrale. L'envasement progressif des barrages, le pompage intensif des nappes du centre et les ouvrages complexes mis en place pour l'acheminement des eaux sur de longues distances durant plusieurs décennies commencent à montrer leurs limites.

Aussi s'oriente-t-on aujourd'hui vers l'utilisation des ressources propres à chaque région en recourant aux techniques de dessalement, aux traitements appropriés des eaux usées

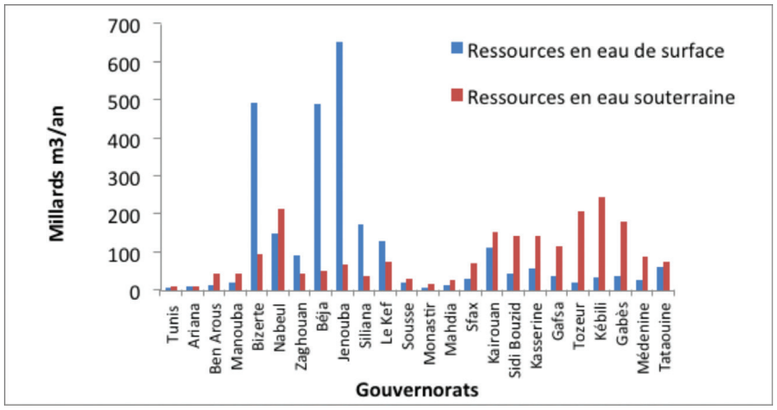

Ressources en eaux de surface et souterraines
Source : Direction générale des ressources en eau : ministère de l'Agricuture (2013)

A l'image du transfert d'eau pratiqué par les Romains par l'aqueduc aérien reliant Zaghouan et Jouggar à la ville de Carthage (Tunis), l'eau est aujourd'hui transférée de l'extrême nord, du nord et du centre vers les grandes agglomérations de la côte Est dans des conduites aériennes et/ou souterraines. Ce qui montre que depuis les anciennes civilisations jusqu'à nos jours, le progrès humain est conditionné par la maîtrise des techniques de mobilisation des ressources en eau et de leur bonne gestion.

ainsi qu'à la recharge des nappes et/ou à un transfert onéreux de l'eau du Nord et de l'extrême Nord par des conduites traversant certaines montagnes de l'Ouest du pays ou dans la mer longeant la côte Est ? La réponse pourrait être élucidée par une étude technico-économique «eau 2050» ! D'ici là les experts de l'Unesco *«placent la Tunisie dans la catégorie des pays qui auront des problèmes sérieux d'eau à l'horizon 2025».*■

S.H.

SELIM

Le PCAM: Un appui à la PME pour mieux exporter

La Tunisie a été parmi les premiers pays du Sud de la Méditerranée à avoir conclu avec l'Union européenne un accord devant aboutir à terme à la mise en place d'une zone de libre-échange. Les enjeux de cet accord sont d'une importance capitale. Il s'agit en effet de hisser la production industrielle pour la mettre aux normes internationales en vue de lui permettre d'être compétitive sur les marchés européens.

Dans ce cadre, le PCAM Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès aux marchés, a été pour les entreprises l'opportunité d'améliorer les performances techniques et managériales afin de se développer et mieux exporter. Financé par l'UE (23 M€), le PCAM opère sous la tutelle du ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, en partenariat avec l'UTICA, les centres techniques sectoriels, l'API et le Bureau de mise à niveau.

Opérationnel depuis 2012, le PCAM œuvre à deux niveaux, celui de l'entreprise par l'accompagnement, l'expertise et l'introduction de nouveaux concepts pour renforcer la compétitivité.

Le second niveau est la modernisation de l'infrastructure Qualité nationale grâce à la fourniture de matériel de pointe, d'outils et de compétences nécessaires pour offrir à l'industriel un service de proximité, de qualité, à moindre coût et qui répond aux exigences de leurs clients et de leurs marchés cibles. La modernisation de l'infrastructure Qualité a pour objectif de favoriser la conclusion des accords ACAA, Accords de reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché entre la Tunisie et l'UE. Ces accords permettront de faciliter la circulation des produits tunisiens sur le marché communautaire et seront un atout pour développer les exportations.

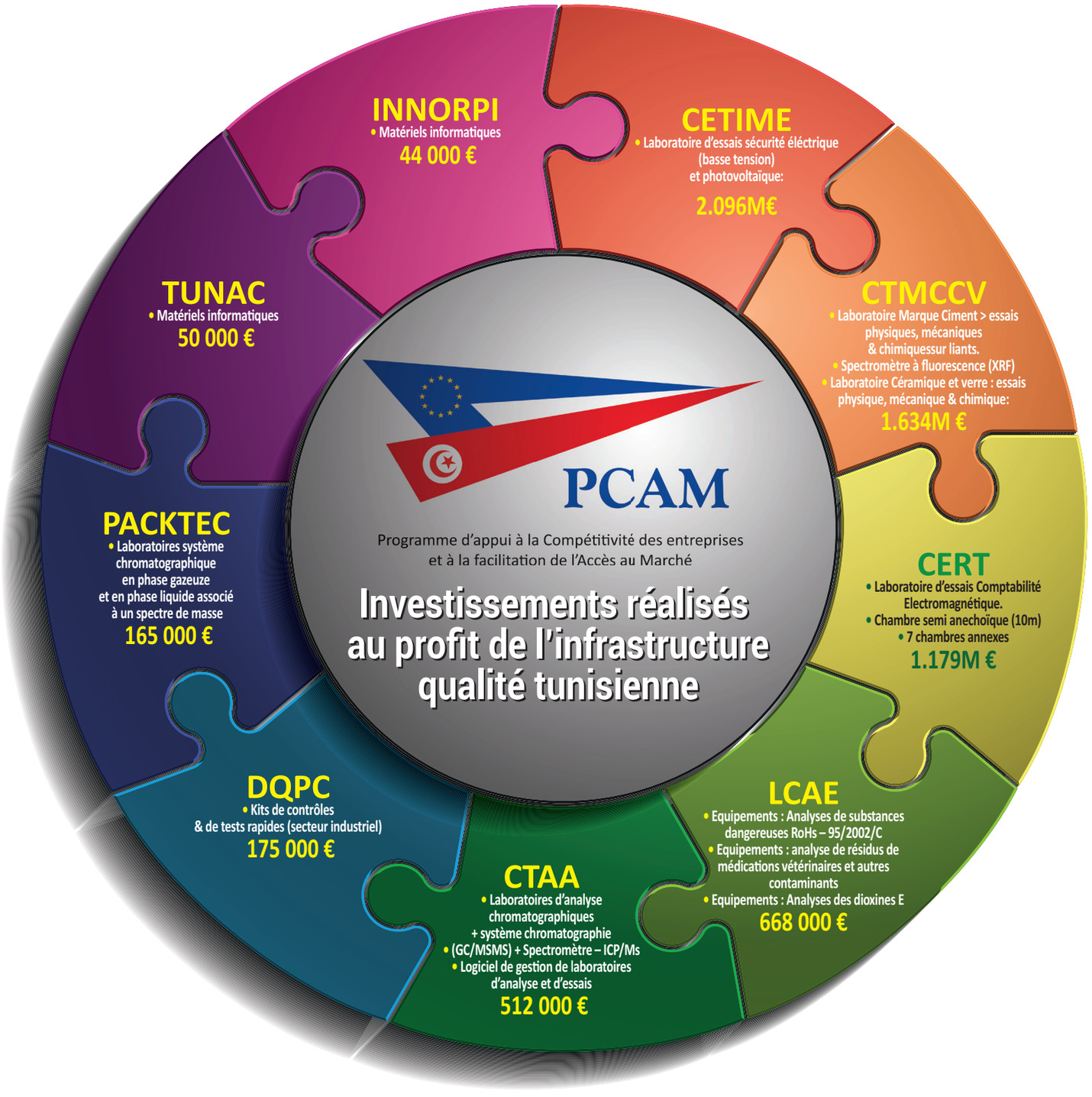

Investissement matériels	Expertise & formation	Nombre de cadres formés
6,5 M €	880 H/J	60

Le PCAM et la modernisation de l'infrastructure Qualité : Etre au niveau des exigences et des standards européens

L'infrastructure Qualité en Tunisie englobe principalement les centres techniques sectoriels (CTS), le Laboratoire Central d'Analyses et d'Essais (LCAE), le Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT), l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle - INNORPI : chargé de la normalisation, et de la protection de la propriété industrielle, le Conseil National d'Accréditation (CNA - TUNAC en anglais) et l'Agence Nationale de Métrologie.

Le PCAM a contribué à la modernisation et au développement de la capacité analytique de l'infrastructure Qualité en Tunisie par :

- La fourniture d'équipements et d'expertise aux Organismes d'Evaluation de la Conformité,
- La fourniture d'équipements et d'assistance technique aux institutions en charge de la réglementation, de la normalisation et de la surveillance du marché (INNORPI et DQPC)
- La fourniture d'équipements et d'expertise à l'organisme accréditeur en Tunisie en vue de son habilitation à l'accréditation des OEC.

Les organismes bénéficiaires de l'appui du PCAM relèvent principalement des secteurs mécanique et électrique, des produits de construction et de l'agroalimentaire, secteurs prioritaires des accords ACAA.

Dans ce cadre, le CETIME et le CERT ont pu acquérir des équipements, installer des laboratoires et bénéficier de l'assistance technique nécessaire à leur exploitation.

Il s'agit essentiellement de laboratoires de Compatibilité électromagnétique (CEM), de laboratoire Basse Tension (BT) ainsi que d'équipements d'essai climatiques.

Grâce à ces laboratoires, plusieurs familles de produits peuvent être testés aujourd'hui en Tunisie dont notamment :

- Les appareils électroménagers : réfrigérateurs, climatiseurs …
- Les appareils électriques : câbles, moteurs, compteurs d'énergie …
- L'appareillage électrique : éclairage, lampes, éclairage auto …
- Les appareils électroniques : équipements électroniques grand public (télés, ordinateurs, téléphones…), équipements radioélectriques, terminaux de télécommunication …

Le PCAM a également doté le CTMCCV (Centre Technique des Matériaux de Construction Céramique et Verre) d'équipements et de laboratoires ainsi que l'assistance technique nécessaire à leur exploitation. Il s'agit essentiellement d'un laboratoire de la marque Ciment, d'un laboratoire de réaction au feu ainsi qu'un laboratoire pour des essais sur verre, vitre de portes et fenêtres...

Ces laboratoires assurent une grande partie des essais requis par la réglementation européenne des produits de construction et concernent notamment les familles de produits suivantes :

- Ciment- Béton
- Revêtement sols et murs
- Appareils sanitaires

La contribution du PCAM à la modernisation de l'infrastructure Qualité en est en effet une première étape en vue de permettre à la Tunisie d'exporter ses services aux pays de la région et en Afrique.

Témoignages

La Société ARDIA
Proximité et gains en coût

Filiale du Groupe ACTIA, ARDIA est une société de Services et de Conseil en Ingénierie implantée en Tunisie depuis 2005. Spécialisée dans le domaine de l'automobile et des technologies de l'information et des télécommunications, l'entreprise emploie aujourd'hui plus de 230 salariés avec un taux d'encadrement de plus de 90%.

Nous avons eu recours aux nouvelles prestations d'essais offertes par le laboratoire CEM du CERT-Labs dans le cadre du marquage CE de nos produits.

Cela s'est fait à trois niveaux :

- Préqualification des produits – tous les secteurs
- Certification des produits débarqués – secteur industriel y compris outils garage et médical
- Maintenance annuelle (qualité assurance par échantillonnage de la production) des certificats E-e-Marking (systèmes embarqués du secteur Automotive)

Puisque les produits conçus par les filiales du groupe sont fabriqués sur Actia-CIPI et Actia-Tunisie, la proximité du laboratoire CEM du CERT a permis d'avoir des avantages importants du point de vue de la logistique, des délais et par conséquent en termes d'économie de coûts. En effet, grâce aux prestations qui sont aujourd'hui disponibles en Tunisie, nous avons réduit nos coûts de 25 à 30% par rapport aux essais que nous faisions à l'étranger.

Les prestations du laboratoire CEM du CERT sont fiables, de qualité au point que les décideurs de nos filiales en sont impressionnés.

PCAM-Laboratoires
CETIME & CERT : Centres Technologiques - CEM

Pour consolider sa candidature en tant qu'organisme notifié dans le cadre des accords de reconnaissance mutuelle dites - ACAA, le PCAM a investi 2,1 Millions d'Euros, pour doter le Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques -CETIME, d'un nouveau laboratoire CEM, d'un laboratoire d'essai de Panneaux Photovoltaïques et le renforcement de son Laboratoire d'essais en Sécurité électrique et en efficacité énergétique, par des équipements d'essais physiques.

Le laboratoire CEM du CETIME, opérationnel depuis janvier 2014 comporte: Une Cage de Faraday semi-anéchoïque ; une Chambre de Contrôle et de Commande et une unité d'Essais Complémentaires; Des équipements d'essais et des appareils de contrôle et de mesure.

Ce laboratoire permet la réalisation de l'ensemble des Essais CEM conformément à la Directive Européenne 2004/108/CE.

Avec un budget de 1,18 Million d'Euros, le PCAM a doté le Centre d'Etudes et de Recherches des Télécommunications – CERT d'un laboratoire d'essai CEM, le premier en Afrique.

Le laboratoire assure tous les essais exigés par la Directive CEM 2004/108/CE et permet une complémentarité avec le laboratoire CEM du CETIME.

Le laboratoire du CERT est opérationnel depuis septembre 2013 et contribue avec son homologue du CETIME au marquage CE d'équipements électriques fabriqués en Tunisie.

Le Laboratoire CEM du CERT comporte une Chambre semi-anéchoïque de mesures CEM de 10m, six Chambres blindées dédiées aux différents essais sur l'automobile, l'aéronautique et les produits de Télécommunication tels que les équipements Radio et Télécom RT, les Appareils de Traitement de l'Information, les Appareil audio vidéo et une Chambre blindée Réverbérant à Brassage de Mode – CBBM.

Grâce à ces laboratoires, la PME industrielle en Tunisie dispose d'un service de qualité à moindre coût qui lui permet de faire des économies importantes et de gagner en compétitivité et en délais.

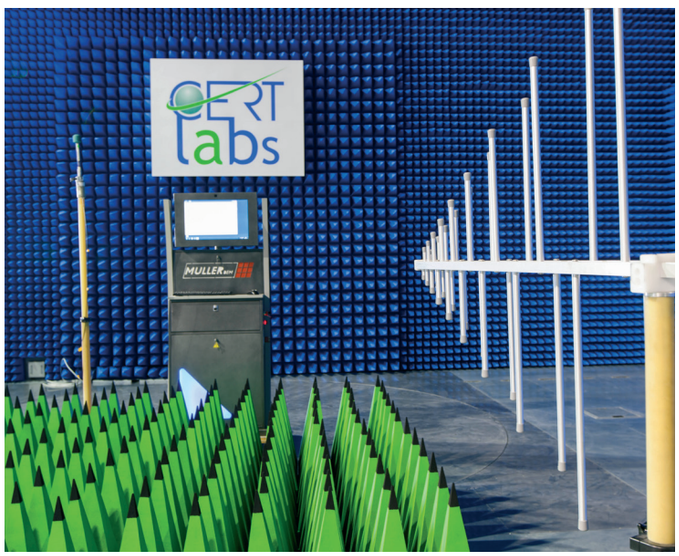

Garantie 3 ans

The Creative Life

TCL

Photo non contractuelle.

Entrez dans un monde d'émotions

الكتروستار
ELECTROSTAR

APPEL GRATUIT
N° Vert 80 100 500

Le trône de la connaissance

Najwa M. Barakat, *La Langue du secret*, roman traduit de l'arabe (Liban) par Philippe Vigreux, Sindbad/ActesSud, 256 pages.

Najwa M. Barakat est née à Beyrouth en 1960. Elle vit actuellement à Paris. Elle a à son actif cinq romans en arabe, dont trois en français (*Le Bus des gens bien*, Stock, 2002), (*La Locataire du Pot de Fer*, L'Harmattan, 1997) et (*Ya Salam !*, Sindbad/*L'Orient des Livres*, Paris, 2012). Son nouveau roman, *La langue du secret*, qui vient de paraître aux éditions Sindbad/L'Orient des Livres, a été publié à Beyrouth en 2004 sous le titre original Loghat al-sirr.

Ce roman commence par le souvenir d'un cauchemar terrifiant, vécu par Sarraj, le membre le plus âgé et le plus érudit d'une khanqâ (zaouia) où vit une confrérie ésotérique appelée confrérie des Fidèles :

«… J'ai vu, tranchant comme un glaive, un alif géant envoyé du Monde du mystère, s'abattre sur la communauté des lettres, éradiquer les têtes du 'fa, du qâf, du wâw, du mîm et du 'ayn, passer le sâd et le dâd au fil de sa lame, trancher les ligatures du bâ', du tâ', du râ', du thâ' et du zây, frapper le cou des lettres restantes, leur amputer les jambes, leur crever le ventre et les yeux jusqu'à ce qu'elles gisent toutes ensemble mortes sur le sol, hachées et éventrées.» (p.10).

Cette personnification et ce foisonnement des lettres peuvent apparaître comme un exercice pesant et artificiel, cependant ils se révèleront utiles non seulement pour le développement de l'allégorie et la compréhension des événements mais aussi pour la justification des prises de position de l'auteur. En effet, il importe de préciser que *La Langue du secret* porte en épigraphe cette citation:→

- Pourquoi a-t-on dit 'trait' à la fois pour la flèche et pour la parole ?
- Parce qu'elle est la plupart du temps le cœur de tous les maux et de toutes les douleurs.

Tirée du *Livre des particularités* d'Ibn Jinni, cette citation en dit long sur les intentions de Najawa Barakat dans la mesure où elle émane de l'un des rares grammairiens arabes à considérer la langue non pas comme une manifestation divine mais comme 'une convention humaine', un art intellectuel ; d'aucuns diront un art biologique.

Les temps étant ce qu'ils sont, surtout pour l'auteur qui choisit de parler de ce sujet, autant procéder avec prudence et réflexion. Dans cet ouvrage, Najwa M. Barakat a tenté d'éviter les écueils en recourant aux œuvres de grands philosophes, de soufis convaincus, de mathématiciens et autres philologues du monde arabo-musulman. Avec tact, elle a pris, en effet, soin d'identifier les principaux personnages de son roman à des figures historiques célèbres comme le théosophe andalou, Muhyiddin ibn Arabi (1165-1240), surnommé 'al-Shaykh al-Akbar', auteur des Illuminations mecquoises, ou le philologue et prédicateur al-Shaykh 'Abdallah al-'Alâyilî (1914-1996), ou encore Ibn Masarra al-Jabali (883-931), auteur du Traité des propriétés des lettres, de leurs réalités métaphysiques et de leurs fondements.

Or, si Najwa M. Barakat peut exprimer ses idées en empruntant à ces grands noms du passé, ce n'est pas sans risque. Tout écrivain dans le monde arabo-musulman doit tenir compte de plusieurs facteurs dont, en premier lieu, l'attachement de ses lecteurs au sacré, c'est-à-dire à ces invariants, à ces points de repère jugés concrets, capables de contrebalancer le poids de l'imaginaire. Par conséquent, l'intégration du cauchemar de Sarraj au début du récit est en réalité une démarche originale, basée sur une approche thématique mettant en relief le sujet du roman. Ce cauchemar se révélera par la suite un piège imaginé pour sonder les intentions réelles du grand maître qui règne sur la confrérie et qui est réputé pour avoir reçu toute sa science *«par les voies de l'extase et de l'infusion qui conduisent aux portes de la réception et du dévoilement.»* (p.47).

Considéré comme une aubaine inespérée par les habitants de Yousr, un petit village à proximité, qui s'y rendaient *«pour s'imprégner de sa baraka et jouir de tous les talismans, de toutes les incantations, de toutes les formules de prières, amulettes et remèdes en tous genres»* (p.17), le sanctuaire de la confrérie des Fidèles possédait un coffre sacré renfermant *La Table du destin*. Personne ne devait l'approcher au risque d'être consumé par le feu. La vie de la petite communauté se déroulait calme et sereine, consacrée essentiellement à l'étude et à la rédaction du *Dictionnaire des symboles secrets des lettres*, tâche qui passionnait, ô combien, le grand-maître :

«Le corps caché des lettres ! C'était sa passion, la raison de son existence, le soleil qui éclairait son âme et lui donnait la vie.» (p.28).

Vint le jour où la garde du sanctuaire se posa avec acuité. Il s'agissait en effet d'une fonction hautement importante puisque le gardien de ce lieu possédait le droit de vie et de mort sur n'importe qui, étant *«le seul autorisé à commander à un roi, tout roi qu'il est, et même à le tuer s'il contrevient aux us et coutumes et si son âme royale le pousse à franchir le seuil de l'endroit où est conservé le coffre sacré qui contient les sciences de la magie et de la divination !»* (p.17).

Malgré ses qualités morales et physiques, contre toute attente, Khaldoun, un des postulants à ce poste, ne plut pas au grand-maître. Dépité, le jeune homme décida de se venger. Entièrement structurée sur le plan que Khaldoun a ingénieusement échafaudé, l'œuvre de Najwa Barakat s'apparente plus à un roman policier qu'à l'allégorie. Si son précédent ouvrage *Ya Salam!* rappelle la nouvelle de l'Italien Dino Buzzatti, *Les Souris*, ou encore des pièces de théâtre d'Armand Gatti comme *La Cigogne* ou *Le Crapaud-Buffle*, en revanche, *La Langue du secret* rappelle plutôt *Le Nom de la Rose* d'Umberto Eco. Bien que plusieurs références littéraires et philologiques ponctuent ce travail, la trame est entièrement basée sur le système de l'engrenage systématique et impitoyable, déclenché par le jeune Khaldoun. La transition y est à peine visible tant l'enchaînement des faits semble parfait. Un fil ténu, certes, mais nettement perceptible, court en filigrane, de sorte que le lecteur n'éprouve aucune peine à saisir les nuances et la vérité des sentiments qui animent tous les personnages. Ainsi en est-il du grand-maître de la confrérie des Fidèles. Mélange de Kierkegaard et d'Ibn Arabi, consciencieux, solitaire, personnage à la fois passif et actif, un «abd», sujet au «wahm» ou fantasme, tel que le décrit le Grand-Maître Ibn Arabi, il semble bannir toute distinction entre le spirituel et le temporel. Le vrai questionnement de la religion, a-t-on dit, c'est le 'miracle'. De toute évidence, N.M.Barakat a construit son roman à partir de la connotation strictement religieuse de ce dernier terme.

Etudier les ressorts de ce moyen d'expression de l'être humain, en explorer les vertus et les inconvénients, c'est, certes, renouer avec soi-même mais aussi, une façon d'atteindre le Nirvana, 'le trône de la connaissance'. A travers la peinture à la fois glauque et transparente de quelques personnages comme le grand-maître, Khaldoun, Ayayili ou encore 'Adla, l'allégorie ne peut plus être perçue comme une simple fiction, à l'image d'une Némésis interdisant toute identification avec la réalité ; mais bien au contraire, elle devient une illustration vivante, un problème quotidien tangible, lieu d'intérêt, de préoccupation commune à la romancière et à son lecteur. Cette conception du réalisme, du détail véridique, n'exclut pas nécessairement le but didactique qui, en fait, court en filigrane dans ce roman. Si l'auteur a associé la réalité à la fiction de cette manière, c'est bien parce que, au-delà de la poussée jusqu'à l'absurde de l'histoire qui devient ainsi plus tragique, il y a indéniablement une flèche dans ce roman, décochée contre des manières communément admises, et des rites d'un âge immémorial, servant de garantie d'authenticité

La Langue du secret est un roman qui se lit comme une terrifiante leçon de morale ; aucune impression de lourdeur susceptible de gêner le lecteur ; un vrai suspense sans aucun superflu.■

R.D.

LA PERLE DE CARTHAGE

Un Vrai Bijoux

S+2, S+3
S+4 & S+5

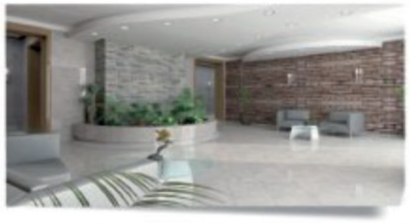

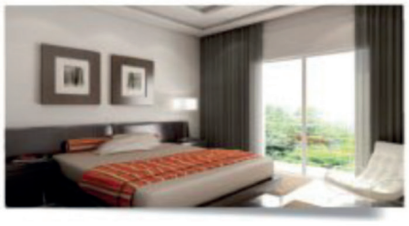

Un ensemble résidentiel de Haut Standing situé aux «Jardins de Carthage»

Pour toute information, veuillez contacter:

La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Tél: 98 255 725 /94 885 794 / 71 967 123

www.stke-emar.com

Assurances

الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL

continue sereinement son chemin vers la croissance

Opérationnelle depuis trois ans, la société d'Assurances ZITOUNA TAKAFUL a démarré ses activités dans des conditions des plus difficiles : un contexte post-révolutionnaire exceptionnel, un rôle de pionnier non dénué de risques et une situation économique difficile du pays.

Face à de tels enjeux, l'équipe dirigeante était tenue d'arrêter les meilleurs choix stratégiques afin d'assurer l'introduction confortable de la société sur le marché très concurrentiel de l'Assurance.

Le capital humain : une véritable richesse de ZITOUNA TAKAFUL

Si le démarrage de la société a été effectué dans les délais impartis, c'est grâce à la motivation d'un groupe de jeunes compétences, en majorité des professionnels de l'industrie du risque, qui ont brillamment assuré la transition de la phase projet à la phase exploitation. Ces compétences se chargent aujourd'hui de la mission de développement des réseaux de distribution.

Des moyens de gestion à la pointe de la technologie

Parmi les choix stratégiques que s'est fixés le management lors de la phase de pré-lancement, l'acquisition de systèmes d'information dont les fonctionnalités répondent parfaitement aux exigences du métier et des méthodes de gestion de la société. Véritables outils d'aide à la décision, les systèmes d'information que possède actuellement ZITOUNA TAKAFUL sont non seulement parmi les plus performants sur le marché mais ils peuvent être considérés comme de purs produits de la

maison. La performance de leurs fonctionnalités a été rendue possible grâce à l'implication des différents intervenants qui ont contribué chacun de son côté à l'intégration d'un ensemble de processus très spécifique à chaque entité opérationnelle. Le résultat ne s'est pas fait attendre, les différents départements de ZITOUNA TAKAFUL disposent actuellement d'outils fiables « Business Process Management » et évolutifs leur permettant de gérer, analyser et piloter tous les workflows.

L'acquisition d'une solution de gestion électronique de documents fait partie du projet global de la mise en place du «BPM». Tous les dossiers physiques qui transitent par les différents départements de la société sont ainsi numérisés et stockés dans un espace de partage virtuel. Cette solution présente l'avantage d'éviter toute perte de données, de rendre l'information disponible immédiatement pour tous les utilisateurs, sans oublier la sauvegarde sécurisée des documents, quelle que soit leur nature.

Un large réseau de distribution et des agents qualifiés

Après à peine trois ans d'activité, ZITOUNA TAKAFUL a relevé le défi d'implanter ses propres agences qui sont réparties dans les principales régions du territoire tunisien. Le réseau est actuellement composé d'une quarantaine de bureaux modernes et de proximité.

Dotés d'une expertise approfondie en Assurance Takaful, les conseillers de ZITOUNA TAKAFUL (exclusivement des diplômés du supérieur) sauront accompagner le Tunisien et lui proposer des plans d'Assurance qui répondent à ses besoins.

Une offre complète de produits

Les particuliers bénéficient d'un ensemble complet de produits couvrant les biens et les personnes (assurance automobile, habitation, accidents corporels, complément de retraite et prévoyance, plans d'assurance bourse d'études, etc.).

Pour les entreprises et les professionnels, ZITOUNA TAKAFUL adopte une approche particulière qui repose sur l'accompagnement continu et le conseil. Une pareille démarche conduit à mettre en place des plans de prévention et d'assurance adaptés aux besoins spécifiques de chaque métier. La gamme de produits que propose ZITOUNA TAKAFUL au monde des professionnels comprend l'assurance incendie, la multirisque professionnelle, le transport, la responsabilité civile, la maladie-maternité, le bris de machine, la tous risques chantiers, la responsabilité civile décennale, les solutions de retraite complémentaire, etc.

Perspectives prometteuses pour atteindre l'équilibre financier

En adoptant une approche de gestion saine et rigoureuse, ZITOUNA TAKAFUL est en passe d'atteindre l'équilibre financier dans les délais prévus dans son business plan fixé depuis son démarrage. Tous les moyens sont donc mis à contribution pour relever ce défi et surmonter les difficultés rencontrées depuis la création de la société.

Malgré l'obligation de développer son chiffre d'affaires, ZITOUNA TAKAFUL suit une politique de souscription des plus prudentes afin qu'elle puisse consolider ses réserves techniques et honorer convenablement ses engagements envers les assurés.

Le taux de croissance réalisé par ZITOUNA TAKAFUL en 2014 est de l'ordre de 120% par rapport à l'année 2013 avec un chiffre d'affaires de 20 millions de dinars, ce qui laisse présager des perspectives très prometteuses à l'horizon de l'année 2015 où l'on projette un taux de croissance de 50% malgré un contexte économique des plus difficiles.

ZITOUNA TAKAFUL s'est également assigné un autre grand objectif : contribuer à rendre notre pays une place financière régionale, notamment dans les assurances, ce qui favorisera le développement de cette jeune industrie des assurances Takaful en Tunisie ainsi que l'attraction des investissements étrangers.■

Passion Tables
d'Alya Baccouche Ben Saïd

L'œuvre est monumentale, seule une femme aussi raffinée que dévouée comme Alya Baccouche Ben Saïd ose s'y attaquer. Raconter dans un superbe ouvrage de 340 pages richement illustré l'art et la passion de la table dans l'émerveillement des sens, elle y a réussi. L'œuvre d'une vie qui fait voyager le lecteur dans un univers de grand raffinement. *«J'aime un peu, beaucoup, à la folie, passionnément, non pas les marguerites, mais les tables qui scintillent à la lumière des bougies et des cristaux dans lesquels elles se reflètent»*, consigne-t-elle. Et d'ajouter comme en s'excusant : *«Dans le cercle magique de la table autour de laquelle j'aime réunir mes amis, je m'efforce de retrouver l'atmosphère des souvenirs de famille, époque évanouie en privilégiant ma salle à manger où j'adore recevoir, mettre en scène le théâtre des rencontres et du partage. Tel est le fil qui m'a guidée dans les arts de la table».*

«Alya Ben Saïd nous invite, à travers ce magnifique ouvrage, préfacé par Nazli Hafsia, à entrer dans sa salle à manger où nous rejoignent les autres invités à l'occasion de l'aïd, du jour de l'an, d'une fetha ou →

Passion Tables
d'Alya Baccouche Ben Saïd
Texte d'Alya Hamza
Conception et réalisation Mim Editions,
Juin 2015, 340 pages, 100 DT

→*d'un repas de bienvenue de convives privilégiés car intimes de la famille».*

Feuilletons ces pages, photos superbes de Christian Miccelucci et rêvons…Véritable création artistique, chaque table a ses couleurs; là la vaisselle de porcelaine porte un fin liseré doré, la forme des soupières et des plats divers a la même sobriété classique dépouillée, la réserve aristocratique ; ici en revanche, la porcelaine s'orne de dessins fleuris, œuvre de peintres tunisiens; arrêtons-nous aux plats portant les initiales familiales ; Alya est descendante d'une famille tunisienne dont les membres, nourris de haute culture, mêlant Maghreb, Andalousie, Italie, France, Turquie, Egypte, portent cette distinction naturelle, cette aisance, fruit d'une éducation à la fois sévère et ouverte aux grands esprits. Revenons à la table où la vaisselle se marie aux carafes et verres de cristal et l'argenterie finement ciselée. Nous découvrons la nappe et ses serviettes de lin qui aiment s'échapper de cette riche composition, laissant voir un motif brodé. Ainsi à la vaisselle presque entièrement importée d'Europe et de Turquie vient s'ajouter l'art tunisien.

Mais à l'utile s'ajoute la touche toute personnelle de la maîtresse de maison : nappe parsemée de fleurs, bougies à la flamme dansante, *«Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté».* Ce magnifique→

ستيل
DEPUIS 1962

جديد

وحدو
في البنّة

PUBLICIS IMPACT

→tableau, cette invitation raffinée à partager le repas, témoigne du plaisir profond que prend Alya Ben Saïd non seulement dans la réalisation de la composition mais en même temps dans l'attention particulière portée à ses convives, car ce sont eux qui vont inspirer le décor : susciter en eux l'admiration, la surprise heureuse, la disponibilité au moment de la dégustation, sentiments qui vont nous imprégner progressivement en parcourant cet ouvrage. Tables de repas certes, mais rehaussées d'une présentation étudiée qui transcende le simple appétit. L'œil ravi, nous sommes très loin du quotidien, nous nous échappons dans le rêve. Mais cet apparat, cette recherche du beau, de l'harmonie n'est pas un hasard; issue de l'aristocratie tunisoise, Alya a grandi dans un milieu familial où les hommes occupaient de hautes charges et les femmes recevaient une instruction particulière à domicile. Elle en reçut l'héritage naturellement, comme un patrimoine spirituel, puis mariée jeune, elle eut la chance de connaître une vie conjugale riche en relations sociales. Ses nouvelles obligations mondaines que complètent les voyages du couple, la qualité des rencontres, la richesse des amitiés façonnèrent en elle les qualités de l'hôtesse raffinée de goût et d'attentions exquises. Mais ne nous y trompons pas, le sens du beau, de l'harmonie, l'art de recevoir et→

Desjoyaux PISCINES

Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...

- Piscine privée
- Piscine publique
- Rénovation des piscines
- Vente et installation SPA

- Structure en Béton Armé
- Filtration sans Local Technique
- Toutes Formes, toutes Dimensions

GARANTIE 10 ans

N'hesitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297
Email: desjoyaux.tn@topnet.tn
www.desjoyaux.com

Distributeur exclusif en Tunisie

Filiale du groupe TTS

→particulièrement l'art de la table sont un long et minutieux apprentissage, doublé d'une exigence d'ordre et de discipline.

Alya a son code de valeurs familiales auquel elle obéit, avec, chez elle, cet insatiable désir de perfectionnement. Pourquoi se priver de citer encore une fois Baudelaire :

«Les plus rares fleurs
Mêlant leurs odeurs
Aux vagues senteurs de l'ambre
Les riches plafonds
Les miroirs profonds
La splendeur orientale
Tout y parlerait
A l'âme en secret
Sa douce langue natale».

Alya Hamza avec ses textes merveilleux et toute une pléiade de photographes régaleront le lecteur, dans une conception graphique réussie de Maher Mdhaffer (MIM) et son équipe. L'édition est luxueuse, l'impression soignée, le papier sélectionné, l'ouvrage épouse l'œuvre d'art. Comme la plume d'Alya Hamza sait bien le faire, le lecteur voyage de chapitre en chapitre à travers *«le Sacre du repas»*, les *«Tables en fête »*, *« A la rencontre du printemps»*, *«Un désir de jardin»*, *«Les tables vagabondes »*, les *«Tables d'artistes»*, *«A toute heure du jour»* et *«La route de L'Orient»*. Un hymne à l'élégance et au raffinement.■

عقارية الشارع

l'Immobilière de l'avenue

Fondée en 1931 - Groupe STB

Ayant entamé son activité dès l'année 1931, **l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE** a convenablement su s'implanter de Bizerte à Tataouine, et partout sur le territoire tunisien. Elle n'a cessé d'accumuler davantage de crédibilité et de notoriété ; elle bénéficie d'un capital de confiance qui lui confère une place privilégiée parmi l'élite des entreprises fondatrices dans son domaine.

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE dispose d'une image forte de 84 ans d'expérience permettant à ses clients de concrétiser leurs ambitions et d'accéder à la propriété privée. Elle profite d'un fonds mixte : des collaborateurs compétents, le soutien de ses actionnaires et l'appui incessant de la Société Tunisienne de Banque. La qualité et la perfection de ses produits sont les articles du contrat de confiance établi avec l'ensemble de ses partenaires.

Depuis huit décennies de dynamisme, **l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE** a bâti sa réputation par l'édification d'importants et de nombreux projets d'habitation individuelle, semi-collective et collective, ainsi que de commerce et de bureautique reconquérant géographiquement l'ensemble du territoire tunisien.

Pour mieux se positionner sur le marché de l'immobilier, une nouvelle restructuration et un business plan ambitieux innovateur introduisant toutes les nouvelles technologies du bâtiment ont été mis en place. Cette action permettra à **l'IMMOBILIERE DE L'AVENUE** de doter ses réalisations de toutes les commodités de standing : économie d'énergie, confort et sécurité.

Sur les Côtes Tunisiennes
Immeuble INES – ROUTE KANTAOUI SOUSSE

L'immeuble Inès bénéficie d'un emplacement privilégié et d'un cadre exceptionnel situé dans la zone touristique de Hammam-Sousse, jouissant du port de plaisance et de la proximité de la plage.

Bien-être et… art de vie touristique

Sur les Côtes Tunisiennes
Résidence LES SABLES D'OR – HERGLA CORNICHE

La résidence « Les Sables d'Or » située dans un carrefour de marinas, un emplacement idéal et calme pourvu d'une plage à l'eau claire.

Le bien-être…pieds dans l'eau

Au Centre-ville de Tunis
Immeuble ENNASIM – MONPLAISIR

Un siège à l'architecture contemporaine sis au quartier des affaires de Montplaisir à la lisière du centre-ville.

Au cœur de la capitale. . . . .en plein centre des affaires

En Banlieue Sud
Résidente NOZHAT ESSOLTAN – BORJ CEDRIA

La résidence Nozhet Essotan située dans un site agréable sur la côte, en banlieue sud de la capitale. Un complexe résidentiel alliant confort, espace et élégance. Jouxtant la zone touristique de Borj Cedria et la gare, prochainement desservie par l'autoroute et de nouveaux échangeurs

La proximité … mer, forêt et montagne

31, avenue de Paris – 1000 Tunis – Tunisie
Tél. +216 71 351 523 • 71 349 024 • GSM +216 98 818 996 • +216 22 539 461 • Fax : +216 71 341 466
contact@immobiliere-avenue.com.tn • Facebook: L'Immobilière-de-l'Avenue-Groupe-STB
www.immobiliere-avenue.com.tn

Lifestyle

Par Jihen Ouaz

L'automne arrive à grands pas, bien plus vite qu'on ne le pense.

Les jours sont plus courts, le soleil est moins fort, ce qui peut entraîner une baisse de moral et peut parfois nous rendre triste ou morose. Certaines personnes se sentent fatiguées et manquent d'énergie pour accomplir même les tâches quotidiennes.

Cinq nouveaux articles que je partage avec vous ce mois-ci pour se faire cocooner, garder son enthousiasme et son énergie et lutter contre ce petit coup de blues qui tombe en même temps que les feuilles.→

Trouvez les mots justes

Matériaux intemporels et modernes.

Le stylo Classic Racing mêle les codes du design automobile classique à l'art de l'écriture, dans un mélange surprenant et infiniment chic. Les contours lisses et profilés de ce stylo luxueux sont enveloppés de caoutchouc noir décoré du motif pneus striés, contrastant élégamment avec ses finitions palladiées.

Chopard – Bijouterie Faouzi Ben Jannet

Garder un regard positif

Sérum Défatigant

Chez l'homme, le contour des yeux est sans nul doute la zone la plus vulnérable du visage. Pour lutter contre le regard fatigué, les cernes et les poches sous les yeux, les rides aux coins de l'œil, Clarins Men propose un sérum anti-cernes et anti-poches qui revitalise le contour de l'œil. Riche en extraits naturels de ginkgo biloba, herbe à bison, galanga et ginseng, ce soin contour des yeux Clarins promet de défroisser et de rafraîchir le regard grâce à ses actifs drainants et énergisants. Votre regard est plus frais, plus jeune.

Clarins Men – Parfumeries

Faites-vous plaisir

Unique et spectaculaire

Le Galaxy S6 edge+ est le résultat d'un savoir-faire technologique inégalé : la combinaison d'un écran de 5.7 pouces impressionnant avec la signature design incurvée du Galaxy S6 edge.
C'est une expérience visuelle fantastique qui s'offre à vous et vous plonge dans une nouvelle ère pour une immersion totale.

Affichez une attitude forte

Entre brutalité et noblesse

Parmi les parfums de la rentrée, voici l'incontournable Sauvage de Dior avec Johny Depp. Cela fait 10 ans que la maison française Dior n'avait pas sorti une fragrance masculine. Cette eau de toilette, inspirée des terres arides, rocheuses, à la faune et la flore sauvages sous le soleil du désert, est un bois frais et ambré dont les notes principales sont la bergamote de Reggio, le poivre du Sichuan et l'ambrox, un composé synthétique de l'ambre gris.

Quant au packaging, le flacon joue l'intensité d'un bleu nuit légèrement transparent, en écho à la rémanence du parfum.

Sauvage de Dior - Parfumeries

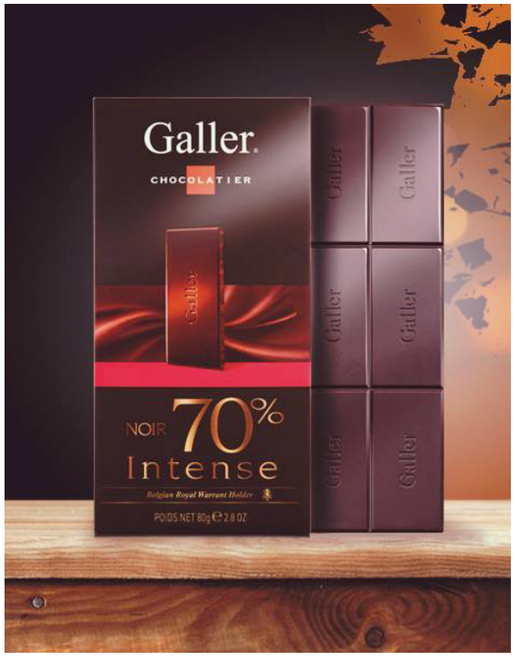

Ayez le réflexe chocolaté…

Il vous met de bonne humeur

Depuis 1976, les bâtons de chocolat Galler ravissent les passionnés. 21 bâtons composés uniquement d'ingrédients nobles et naturels: la signature de Jean Galler. Aux pistaches fraîches, aux noisettes ou encore à la vanille naturelle, chaque bâton Galler est un produit gastronomique unique qui réunit force et douceur. Chocolat noir équilibré en douceur et en amertume.

Galler – Praline – Gammarth Center

شمس FM

تونس الكبرى
101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة
88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

المنستير
90.6 FM

القيروان
107.0 FM

سوسة
93.7 FM

شمس FM، وين إنت، وين أحنا

www.shemsfm.net

Mahmoud Bouali

Si l'on pouvait résumer une vie aussi bien remplie!

Même après avoir quitté ses fonctions de bibliothécaire et d'archiviste auprès de plusieurs institutions, Mahmoud Bouali resta fidèle à son habitude de constituer des dossiers, contenant coupures de presse, livres, magazines ou documents manuscrits, selon les thèmes sollicités par de parfaits inconnus, des écrivains célèbres, des chercheurs ou nous autres membres de sa famille. Il y a de cela quelques mois, il me remit une liasse de dossiers dont l'un d'eux titré « Bilan ». A l'époque, il se portait très bien pour quelqu'un de son âge et il était loin de moi l'idée qu'aussi vite j'aurais besoin de me pencher sur son contenu: une chronologie précise de sa vie.

Le 2 juillet 2015 à 91 ans, Mahmoud Bouali nous a quittés pour rejoindre notre mère Safia, partie huit ans plus tôt. Il a toujours été un père attentionné pour ses six enfants, un beau-père respectueux, un adorable grand-père pour ses quinze petits-enfants ainsi qu'un super papy pour ses deux arrière-petits-enfants; il n'oublia jamais leurs dates d'anniversaire.

Mahmoud Bouali est né le 5 juin 1924 au 8, rue du Menuisier à l'ombre du mausolée Sidi Mehrez, le Saint protecteur de Tunis. Les festivités marquant sa naissance, étant le premier mâle dans la famille Bouali depuis un quart de siècle, furent brutalement arrêtées par l'annonce du décès de son père dans des circonstances tragiques. Sa vénérée mère se dépensa sans compter et fit concessions et sacrifices afin que son fils devienne «quelqu'un». Malgré les conditions de vie précaires de sa famille —leur patrimoine immobilier ostentatoirement spolié— Mahmoud fut un brillant élève. Il a dû travailler comme garçon de café, apprenti épicier, ouvrier-meunier ou agent à la poste afin de subvenir à ses besoins et ceux de sa mère tout en parcourant les œuvres de Voltaire, l'histoire de France ou les poèmes anglais. Il réussit avec brio à tous les examens et les certificats où il se présenta.

En 1943 , à l'âge de 19 ans, il fut nommé instituteur de langue française à l'école franco-arabe de Gafsa. C'est là que sa vocation d'historien est née, après qu'on lui relata les crimes commis par les troupes françaises à l'encontre de la population civile locale. Revenant à Tunis, il fut nommé à l'annexe du prestigieux collège Sadiki, où on le prenait pour un élève à cause de son très jeune âge. Il exerça son métier d'instituteur dans d'autres établissements de Tunis, ses élèves gardent de lui le souvenir impérissable d'un patriote, glissant subtilement dans les cours des poèmes militants ou des faits épiques de l'histoire de la Tunisie que les programmes, établis par la direction de l'enseignement du protectorat, passaient sous silence. En avant-garde sur le système éducatif, il projetait pour ses élèves des diapositives et des films documentaires afin de mieux illustrer son cours.

A la fin des années quarante, il se fit remarquer auprès de l'intelligentsia et des hommes politiques par ses premiers articles à propos de l'Histoire de la Tunisie parus au journal *Le Petit Matin*, quotidien paraissant à Tunis. Quelques mois après l'indépendance, on le sollicita pour constituer et alimenter la bibliothèque et les archives du ministère des Affaires étrangères. Depuis cette date et jusqu'à sa retraite, son bureau à la Kasbah était un passage obligé pour tout diplomate en partance pour un poste à l'étranger. C'est là, chez «Si Mahmoud», qu'ils allaient prendre→

→connaissance de l'historique des échanges diplomatiques, économiques ou culturels avec leur pays d'affectation. Sa réputation de rectitude sans faille, de patriotisme inconditionnel, sa mémoire phénoménale, sa connaissance précise et référencée de l'histoire de la Tunisie allaient lui offrir l'opportunité tant rêvée d'approcher le Zaïm Habib Bourguiba.

Du 3 octobre 1958 au 5 octobre 1987, pendant trente ans il fut le bibliothécaire, l'archiviste et le documentaliste de la Présidence de la République, lisant, répertoriant et classant au jour le jour le courrier privé et officiel, constituant les albums photo des visites à l'étranger ou les audiences que le président accordait à ses invités. Selon l'actualité, Mahmoud Bouali déposait sur la table de chevet de Bourguiba des livres, un marque-page indiquant subtilement la page à lire. Un jour, mon père rentra triste, déprimé, abattu, inconsolable, Habib Bourguiba n'arrivant plus à lire. Mon père décida alors de ne plus retourner à son bureau du Palais de Carthage, la raison qui le fit venir au service du Président étant devenue caduque. Mahmoud Bouali, parallèlement à ce qui fut évoqué, a contribué à la création du musée de l'Armée nationale, au Palais de la Rose à La Manouba. Vice-conservateur, il assura la visite guidée pour les personnalités de haut rang. Plus tard, il contribua à la fondation du Musée de la Justice.

Auteur, selon une comptabilité qu'il tenait à jour, de 15 720 articles en langues arabe, française, anglaise et italienne publiés dans les médias tunisiens : *Le Petit Matin*, *l'Action* , *La Presse*, *Essabah*, *Majalet al Idhaa*, *Dialogue*, *Al Difaa*, *Il Corriere di Tunisi*, *Tunisia News*, *l'Hebdo Touristique*, *Al Hidaya*, *Majalet al Amn*. Il est l'auteur des éphémérides parues entre autres au journal *La Presse*. Mahmoud Bouali était un habitué de la Maison de la radio et de la télévision tunisienne. Il a fourni le contenu de plus de cinq mille émissions radio et participa à des centaines de programmes télévisés. Mahmoud Bouali, à part son aide, par la fourniture de documents rares ou des conseils avisés à l'écriture de centaines de livres et d'articles, avait signé de son nom une douzaine d'ouvrages historiques dont *Le Temps de la non-révolte*, *La sédition permanente*, *Introduction à l'histoire constitutionnelle de la Tunisie*, *Le soldat tunisien, trois mille ans de gloire*…■

(Biographie rédigée par Hamideddine Bouali d'après une chronologie constituée par Mahmoud Bouali)

الكلمة ليك

VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél : 72 279 188
Fax: 72 279 177
Mobile : 28 222 601
E-mail : commercial@capradio.tn

91,5
105.6
95.2
CAP
FM
La 1ère Radio du Cap Bon...

www.capradio.tn

FM

Jawhara

الدنيا و ما فيها

LES 10 ans
QUI FONT LA DIFFERENCE

25 JUILLET **2005 - 2015**

102.5 Mhz	SOUSSE HAMMAMET NABEUL ZAGHOUAN	**104.4** Mhz	KAIROUAN SIDI BOUZID SUD DE SELIANA OUEST DE SFAX	**89.4** Mhz	MONASTIR MAHDIA NORD DE SFAX	**107.3** Mhz	SOUSSE

/Radio.JawharaFM @Jawhara_FM www.jawharafm.net

Leaders

Abonnez-vous
40 DT / an
Seulement

Abonné

Raison Sociale ou Nom & Prénom: .....

Matricule fiscal *(pour la facturation)* | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tél: | | | | | | | | | Fax: | | | | | | | | |

Mobile: | | | | | | | | | e-mail: ..... @ .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code Postal: | | | | | Pays: .....

Destinataire (*si différent de l'Abonné*)

Raison Sociale ou Nom & Prénom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code Postal: | | | | | Pays: .....

Tarifs

• Tunisie ٤٠ DT • Europe ٥٠ € • Maghreb Arabe ٣٩ € • Moyen-Orient ٤٩ € • USA 50$ • Canada 60$ • Reste du Monde 60$

Abonnements: *Nombre* | | | *Coût unitaire* | | | *Montant Total* | | | | |

Payement

☐ Chèque bancaire ☐ Mandat Postal ☐ Virement au nom de PR Factory : **CCB devise : 08 008 00067 59 00109 3 03**
CCB TND : 08 008 00067 10 01274 0 71

Date & signature

PR Factory

A compléter et retourner accompagner du règlement ou son justificatif à :
Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200 - 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie - Tel.: +216 71 232 111 / Fax: +216 71 750 333
www.leaders.tn - contact@leaders.com.tn
PR Factory R.C. N°: B 243 924 2006 - M.F.: 968 489 R A M 000

• Par Habib Touhami

Le plein de partitocratie

Ce n'est pas seulement une affaire de textes, interprétables à souhait, ni de nombre de partis politiques, encore que cela compte, ni même une question de mœurs politiques dominantes ou de penchant atavique à la division et au nombrilisme, mais le résultat normal, classique et inéluctable de l'application de la proportionnelle de liste aux élections législatives.

Les scrutins proportionnels ont systématiquement encouragé le multipartisme, l'instabilité gouvernementale et le chantage des petits partis politiques charnières. Mais il y a pire. La proportionnelle de liste laisse la représentation nationale sous le joug des états-majors des partis politiques, les députés devant leur élection davantage au rang qu'ils occupent sur les listes qu'aux citoyens qu'ils sont censés représenter. Une distance politique et affective s'insinue alors entre mandataires et mandatés éloignant ces derniers des préoccupations basiques de leurs mandataires et les rendant dociles face aux turpitudes de certains chefs de parti qui ne sont même pas des élus du suffrage universel.

En 2011, ces considérations, connues de tous pourtant, ont manifestement échappé à la perspicacité des membres de la Haute instance chargée de choisir le type de scrutin aux législatives. Le résultat est que les partis politiques arrivés en tête lors des élections de 2011 et de 2014 ont été contraints par l'arithmétique électorale elle-même de former des coalitions claudicantes et incohérentes qui n'avaient pas l'aval du corps électoral ni même celui des électeurs des partis politiques coalisés.

> « Les partis politiques arrivés en tête lors des élections de 2011 et de 2014 ont été contraints par l'arithmétique électorale elle-même à former des coalitions claudicantes et incohérentes qui n'avaient pas l'aval du corps électoral ni même celui des électeurs des partis politiques coalisés. »

L'emprise des partis politiques sur la vie politique et l'exécutif est devenue si évidente, si excessive qu'elle suscite désormais la condamnation du plus grand nombre. Mais au-delà du constat, inquiétant en lui-même pour la démocratie, la surpuissance des partis politiques a toujours eu pour conséquence l'affaiblissement graduel de l'exécutif. Et même quand le président de la République est intervenu directement pour faire adouber le chef du gouvernement actuel, son action releva, pour une part, d'un calcul politique visant à prévenir l'éclatement de son propre parti.

Aucune démocratie ne peut fonctionner sans partis politiques, mais aucune démocratie ne peut fonctionner quand les partis politiques se substituent de facto à la représentation nationale et dénient à l'exécutif l'exercice d'une partie de ses prérogatives. C'est à se demander si les promoteurs de notre mode de scrutin aux législatives n'ont pas manqué en leur temps de ce minimum de lucidité et de prévoyance qui fait la différence entre les vrais législateurs et les drapés de leur seul juridisme. ■

H.T.